

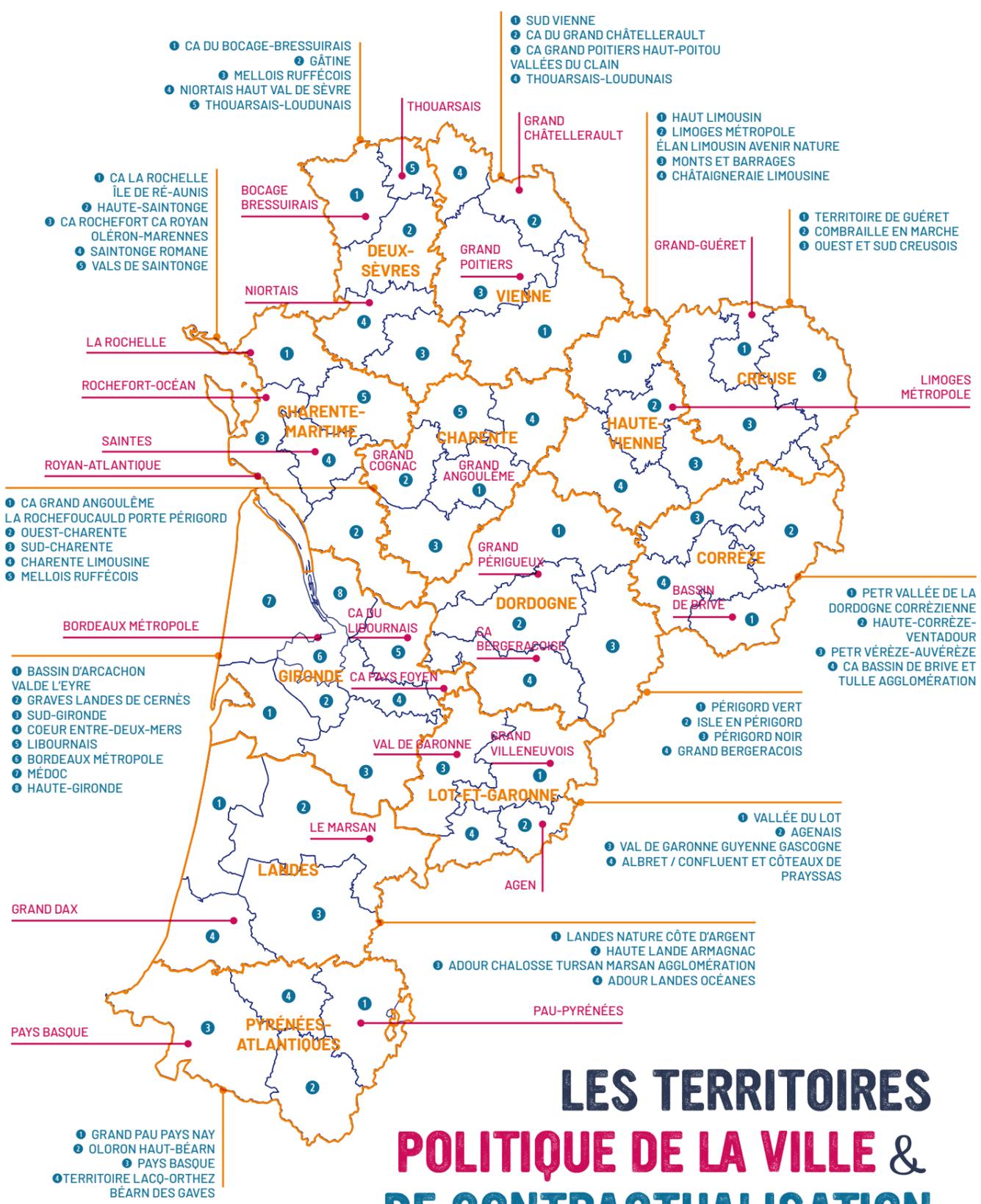
PQ
N-A



Bilan d'activités **2023**
**Pays et Quartiers
de Nouvelle-Aquitaine**



- INTERCOMMUNALITÉS SIGNATAIRES D'UN CONTRAT DE VILLE
- TERRITOIRES SIGNATAIRES D'UN CONTRAT TERRITORIAL AVEC LA RÉGION



LES TERRITOIRES POLITIQUE DE LA VILLE & DE CONTRACTUALISATION

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	4
CHIFFRES CLÉS	6
CALENDRIER DES INTERVENTIONS 2023	8
CARTE DES INTERVENTIONS	10
▶ POLITIQUE CONTRACTUELLE TERRITORIALE	11
▶ POLITIQUE DE LA VILLE	16
▶ DYNAMIQUES TERRITORIALES POUR L'EMPLOI	21
▶ INCLUSION NUMÉRIQUE	26
▶ DÉMARCHES ALIMENTAIRES DE TERRITOIRE	32
▶ REVITALISATION DES CENTRES-BOURGS ET CENTRES-VILLES	37
▶ COMMUNICATION ET TRANSFORMATION DIGITALE	42
▶ ÉQUIPE ET INSTANCES	48

Directeur de la publication : Jonathan DELPECH
 Coordination : Anne-Sophie GILLION, Rédaction : Équipe PQN-A
 Imprimé en 200 exemplaires
 Création graphique : www.septlieues.fr
 Crédits photos : ©PQN-A,
 p.4 ©Préfecture de la Région Nouvelle-Aquitaine et ©Région Nouvelle-Aquitaine,
 p.21, 26, 32, 37 ©AdobeStock
 Date : Février 2024

AVANT-PROPOS



Etienne GUYOT
PRÉFET DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

Pays et Quartiers de Nouvelle-Aquitaine, groupement d'intérêt public financé par l'État et la Région, également centre de ressources sur la politique de la ville, est un outil très précieux. PQN-A a poursuivi les actions autour du programme alimentaire territorial ou encore au service de la thématique de l'emploi pour faire connaître les initiatives des acteurs de la politique de la ville « d'aller vers » les populations qui en ont besoin. Dans une démarche permanente d'adaptation à de nouveaux enjeux, il a notamment joué un rôle majeur pour aider les territoires à

se saisir de la question du numérique qui concerne nombre de nos concitoyens et freine l'accès aux droits. Pour renforcer son appui à ces territoires, un séminaire en septembre 2023 a permis d'échanger sur les enjeux de cette vaste région, composée de 12 départements et, sur les réponses que peut apporter ce centre de ressources par la mise en réseau et la capitalisation des expériences.

2024 sera le début d'une mobilisation sur le thème de l'Éducation pour accompagner la généralisation progressive des cités éducatives annoncée au Comité interministériel des Villes d'octobre 2023.

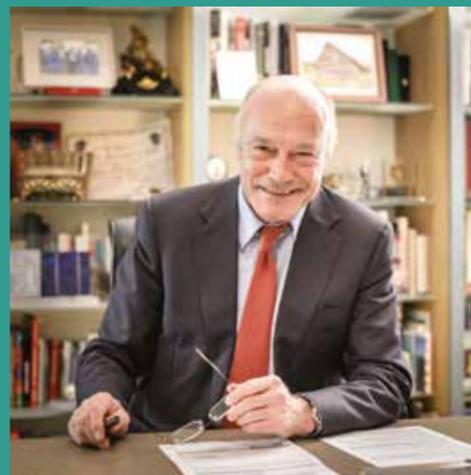
Je vous invite à consulter leur plateforme numérique, de nombreuses ressources thématiques sont disponibles et, surtout je vous incite à participer aux rencontres sur le terrain et aux webinaires qu'il organise. Connaître et s'inspirer des démarches menées dans d'autres territoires permet d'éviter des écueils et d'aller plus vite vers du concret pour améliorer la vie de nos concitoyens.

Alain ROUSSET

PRÉSIDENT DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

Le centre de ressources Pays et Quartiers de Nouvelle-Aquitaine est l'outil régional des territoires urbains ou ruraux pour penser leurs stratégies et construire l'avenir.

Voulu et pensé pour les acteurs du territoire, les ingénieries territoriales, le Groupement d'Intérêt Public PQN-A se doit d'être en veille permanente pour proposer des appuis en phase avec les problématiques présentes. A ce titre, les réponses à la crise climatique et environnementales que nous traversons se construisent largement à l'échelle des territoires dans un travail décentralisé. Une massification de la « transition » sera nécessaire et les territoires y ont un rôle majeur à jouer. Mobilisez largement PQN-A, qui est là pour vous inspirer et agir.



MISSIONS DU CENTRE DE RESSOURCES

Créé en 2002 par l'État et la Région, PQN-A est le centre de ressources sur le développement territorial. Il œuvre pour tous les territoires avec une attention particulière portée aux plus vulnérables de notre région.

Le centre de ressources a pour missions :

- 1 D'aider à la compréhension et à l'appropriation des politiques publiques** en faveur des territoires urbains, périurbains et ruraux
- 2 De structurer et d'animer les réseaux pour :**
 - mobiliser de façon complémentaire les acteurs territoriaux et sectoriels, et enrichir le travail mené en partenariat sur les territoires,
 - favoriser les coopérations et les alliances territoriales.
- 3 De repérer, qualifier et diffuser les expériences, pratiques et initiatives pour :**
 - faciliter ou accélérer l'émergence et la conduite de projets intégrés sur les territoires,
 - comprendre et favoriser les processus d'innovation territoriale.
- 4 D'animer et d'accompagner l'ingénierie des territoires :**
 - dans la mise en œuvre de projets locaux,
 - dans l'évolution de leurs compétences et pratiques,
 - dans la consolidation d'une culture professionnelle du développement territorial.
- 5 De consolider les interactions entre la recherche scientifique et les pratiques territoriales par :**
 - la mise en forme et en débat des connaissances scientifiques dans le champ du développement, de la cohésion et de la transition écologique des territoires,
 - l'initiation de démarches d'innovation et d'expérimentation territoriales.



Jonathan DELPECH
DIRECTEUR DE PQN-A

Dans la trajectoire établie dans la feuille de route 2021-2027 du centre de ressources, l'année 2023 est une année charnière.

Elle concrétise un travail de deux ans de l'équipe autour de la nouvelle plateforme numérique de PQN-A. Cette plateforme permet de faciliter la mise en réseau des acteurs et la mise à disposition des ressources pour la conduite des projets locaux.

Cette année a aussi offert un temps de prise de recul lors d'un séminaire de travail réunissant une cinquantaine d'acteurs composant les parties prenantes du GIP, des administrateurs, des collectivités, des institutions, des chercheurs, des opérateurs associatifs qui concourent tous au développement de leur territoire. Ce temps a permis de formuler 4 défis d'avenir :

- Réenchanter la culture de projet de territoire et entreprendre de nouveaux modes de faire (créativité, approche systémique...)
- Coopération, gouvernance, transversalité pour faire vivre une logique multi échelles-acteurs-thématiques
- Engager les transitions dans les projets de territoire en accompagnant le changement
- Lutter contre les précarités par une approche transversale et globale

Ces quatre défis confortent la direction prise par le centre de ressources et invitent à ouvrir d'autres espaces de travail pour imaginer ensemble les suites à donner.

Enfin 2023 a été marquée par la richesse de l'activité de PQN-A et de l'engagement de toute l'équipe pour le déploiement de ces actions.

Fort de la conviction de l'utilité sociale du centre de ressources régional sur le développement territorial, j'ai l'honneur de vous inviter à parcourir le bilan d'activités.

CHIFFRES CLÉS 2023

PUBLICATIONS

7

PAROLES D'ACTEURS

78

ARTICLES

24

FICHES D'EXPÉRIENCES

3

VIDÉOS
«RETOURS D'EXPÉRIENCE»

22

WEB-CONFÉRENCES
EN REPLAY

5

LETTRES D'INFORMATION THÉMATIQUES
53 PARUTIONS

1

NEWSLETTER
11 PARUTIONS

10

PUBLICATIONS

8 000

VUES SUR LA CHAÎNE YOUTUBE

48 000

VISITEURS SUR LE SITE PŌN-A

180 000

PAGES VUES SUR LE SITE PŌN-A

+32%

DE PARTICIPANTS DEPUIS 2022

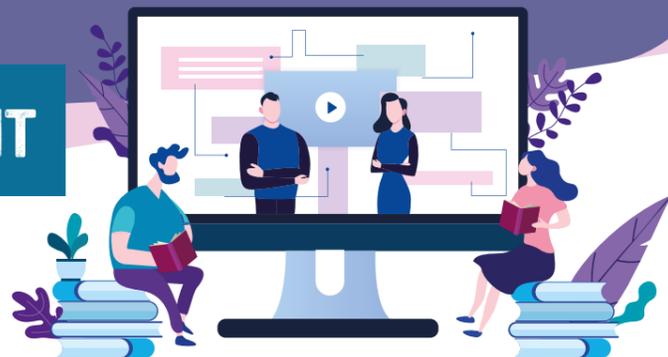
+185%

D'ABONNÉS SUR LINKEDIN

46%

DE RENCONTRES EN PRÉSENTIEL ET 54% EN DISTANCIEL

NIVEAU D'ENGAGEMENT



RENCONTRES

68
RENCONTRES
37+31
WEBINAIRES PRÉSENTIELS

Inclusion numérique
11 rencontres dont 7 en présentiel

Revitalisation des centres-bourgs et centres-villes
7 rencontres dont 4 en présentiel

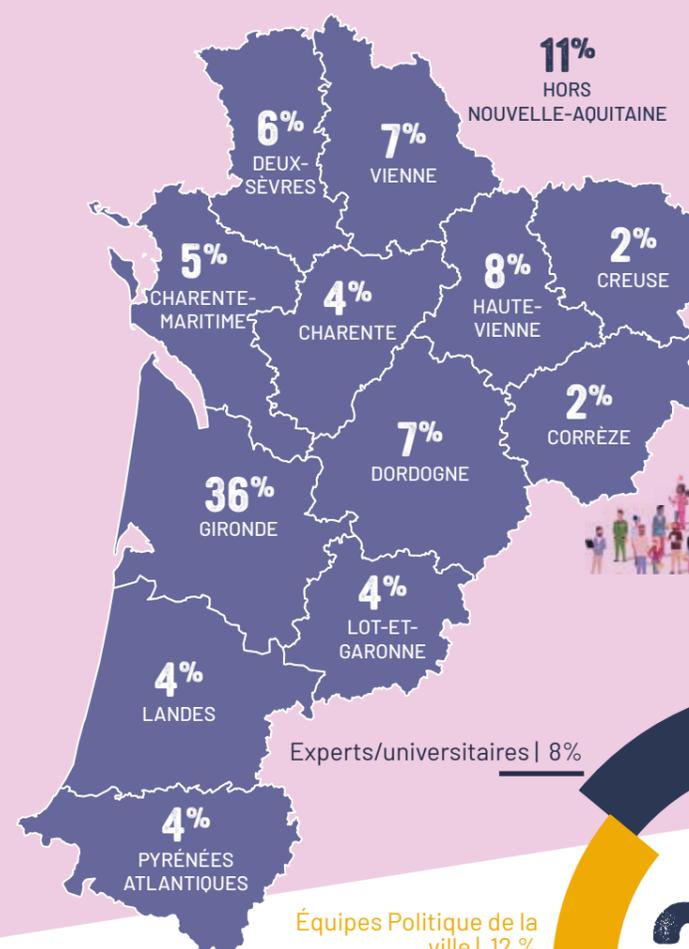
Dynamiques territoriales pour l'emploi
2 rencontres dont 1 en présentiel

Développement territorial
3 rencontres en présentiel

Politique contractuelle territoriale
1 rencontre

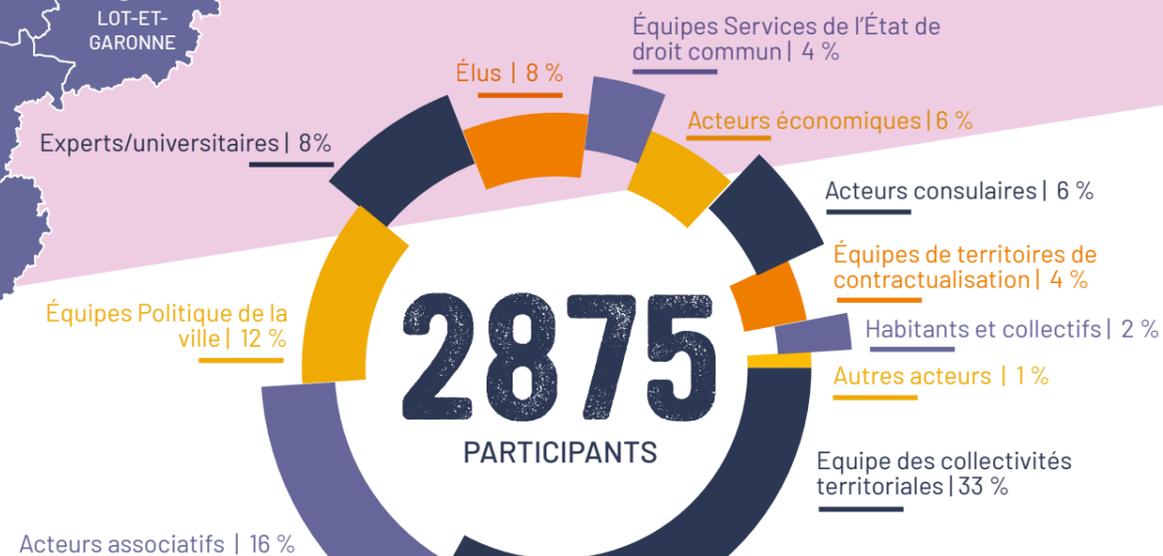
Démarches alimentaires de territoire
24 rencontres dont 9 en présentiel

Politique de la ville
20 rencontres dont 7 en présentiel



PROFIL DES PARTICIPANTS

2875
PARTICIPANTS



CALENDRIER 2023

JANVIER

- 10/01 **Politique de la ville** Web-conférence "Vu des Quartiers"
- 11/01 **Inclusion numérique** Expérimentation territoriale : visite sur site en Sud Charente (16)
- 12/01 **Agri-alimentation** Webinaire : logistique en circuits alimentaires courts du dernier km
- 19/01 **Agri-alimentation** Café des PAT #7
- 20/01 **Revitalisation** Expérimentation territoriale : restitution des diagnostics et plans-guides (40)
- 24/01 **Revitalisation** Web-conférence : le rôle des territoires dans la transition énergétique.
- 26/01 **Inclusion numérique** Expérimentation territoriale : comité de pilotage du Grand Périgueux (24)

FÉVRIER

- 2/02 **Agri-alimentation** Journée gaspillage alimentaire à la CAB (24)
- 23/02 **Agri-alimentation** Journée restitution programme APPAL à Bordeaux Sciences Agro (BSA) (33)
- 28/02 **Politique de la ville** Intervention ORIV sur la participation citoyenne

MARS

- 2/03 **Agri-alimentation** Webinaire "Entreprendre pour un système alimentaire durable"
- 6/03 **Agri-alimentation** Café des PAT #8 : "La viticulture dans les PAT"
- 9/03 **Inclusion numérique** Webinaire : Comment agir pour une connexion plus solidaire en tant que collectivité ?
- 13/03 **Politique de la ville** Web conférence : "Prendre en compte les transitions dans les futurs contrats de ville : par où commencer ?" / Cycle d'accompagnement à la contractualisation
- 14/03 **Assemblée générale** de PQN-A (33)
- 16/03 **Inclusion numérique** Expérimentation territoriale : ateliers "fiches actions"
- 24/03 **Revitalisation** Expérimentation territoriale : restitution des projets (40)

AVRIL

- 5-6/04 **Politique de la ville** Formation-action : "Co-construire un projet de territoire ? Quartiers en transitions", à Bordeaux (33)
- 13/04 **Agri-alimentation** Café des PAT #9 : accessibilité alimentaire et agriculture urbaine

MAI

- 4/05 **Inclusion numérique** Webinaire "Illectronisme en Nouvelle-Aquitaine : des chiffres clés révélés par l'INSEE"
- 4/05 **Politique de la ville** Web-conférence : Cycle sur la préparation des contrats de ville "Gouvernance et pilotage des contrats de ville"
- 5/05 **Revitalisation** Visite sur site revitalisation à Saint-Léonard-de-Noblat (87)
- 11/05 **Agri-alimentation** Café des PAT#10 sur l'approvisionnement local de la restauration collective publique
- 26/05 **Politique de la ville** Séminaire Participation citoyenne à Soyaux (16)

JUIN

- 8/06 **Politique de la ville** Web-ateliers Région-Quartiers
- 16/06 **Emploi** Webinaire "Transition écologique : quelles perspectives d'emplois et de compétences pour les quartiers ?" organisé avec le RN CRPV
- 19/06 **Agri-alimentation** Présentation des résultats du programme de recherche Sécurité et Résilience Alimentaire en Nouvelle-Aquitaine
- 21/06 **Agri-alimentation** Café des PAT #11 Les plateformes de mutualisation de l'offre et de la demande
- 22/06 **Politique de la ville** Web-ateliers : Cycle sur la préparation des contrats de ville "Gouvernance et pilotage des contrats de ville"
- 29/06 **Politique de la ville** **Agri-alimentation** Visite sur site Alimentation et agriculture urbaine au GPV Rive droite (33)
- 30/06 **Politique de la ville** Café de la politique de la ville #1 : réinventer la participation citoyenne : quelle pistes de réflexion ?

JUILLET/AOÛT

- 4/07 **Revitalisation** Web-conférence revitalisation : Le vieillissement des populations, levier pour la revitalisation des centres-bourgs ?
- 10/07 **Politique de la ville** Café de la politique de la ville #2 : Les violences urbaines dans les quartiers
- 12/07 **Agri-alimentation** Café des PAT#12 : favoriser l'approvisionnement local via les marchés publics avec mise en concurrence
- 20/07 **Agri-alimentation** Focus group sur les pratiques évaluatives des PAT

SEPTEMBRE

- 5/09 **Politique de la ville** Café de la politique de la ville #3 : Les transitions dans les quartiers : recenser l'existant pour aller plus loin !
- 7/09 **Agri-alimentation** Café des PAT #13 : rencontre avec la DRAAF
- 8/09 **Politique de la ville** **Inclusion numérique** Visite sur site, à Poitiers (86)
- 14/09 **Inclusion numérique** Webinaire "Illectronisme, illectronisme : un enjeu d'égalité sociale", organisé avec l'ANLCL
- 25-26/09 **Inclusion numérique** Formation à Limoges Métropole (87)
- 28/09 **Politique de la ville** Café de la politique de la ville : circulaire du 31 août 2023
- 28/09 **Agri-alimentation** Webinaire de valorisation des expérimentations territoriales
- 29/09 **Séminaire** PQN-A (33)

OCTOBRE

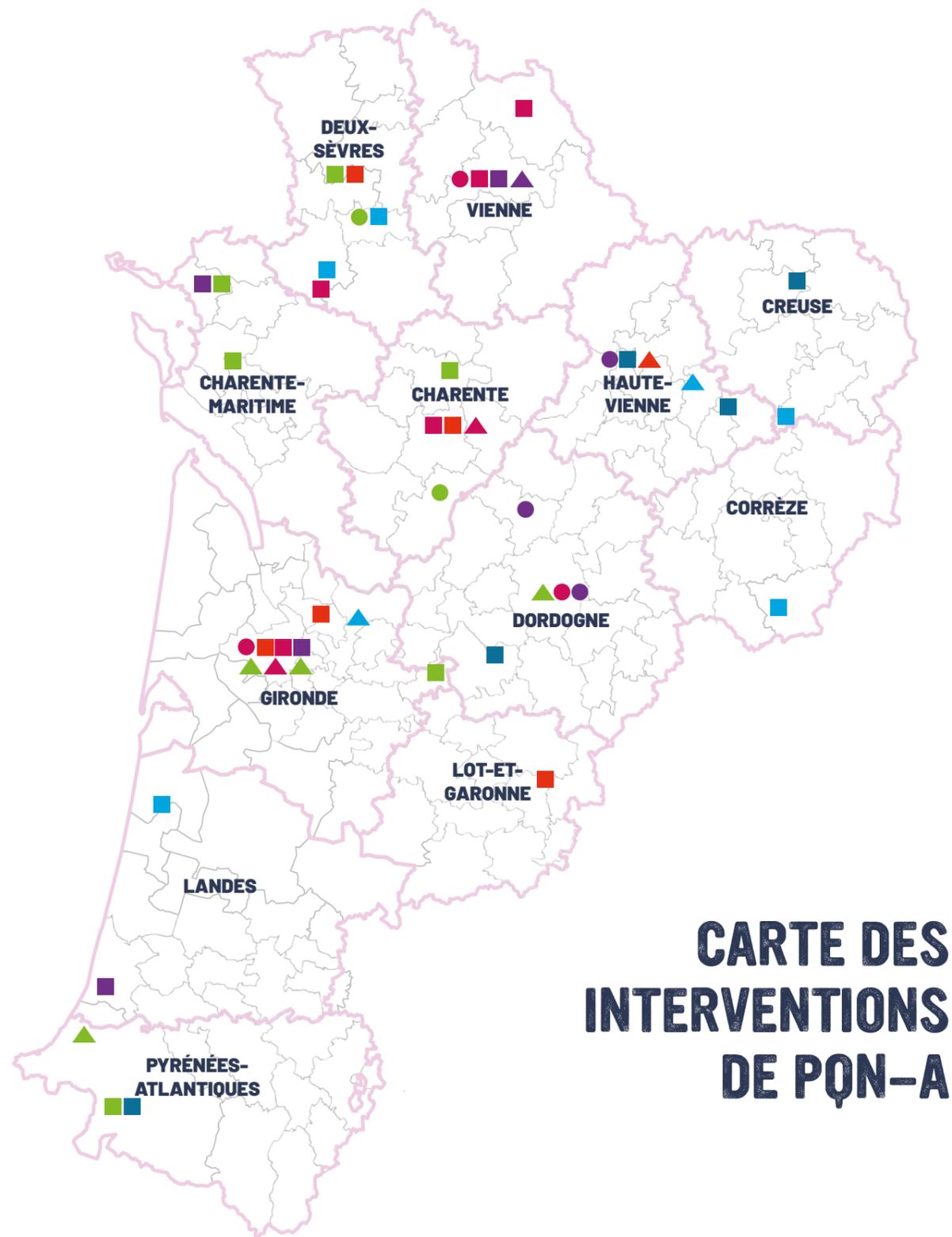
- 2-3/10 **Inclusion numérique** Formation : "La méthode de co-construction d'une feuille de route d'inclusion numérique", à la CdC de Bresse Haute Seille (Jura, 39)
- 2/10 **Séminaire** du pôle DATAR, Région N-A, à Lavalette Tude Dronne (16)
- 3/10 **Agri-alimentation** Webinaire : La coopération entre tiers-lieux nourriciers et Démarches Alimentaires de Territoires
- 6/10 **Revitalisation** Visite sur site avec la Banque des territoires, à Libourne (33)
- 10/10 **Emploi** **Politique de la ville** Visite sur site, à Limoges (87)
- 12/10 **Agri-alimentation** Café des PAT#14 : Approvisionnement local en produits carnés, avec INTERBEV Nouvelle-Aquitaine
- 13/10 **Agri-alimentation** Webinaire : Approvisionnement local de la resto co "Les élus parlent aux élus"
- 13/10 **Conseil d'administration** de PQN-A (33)
- 16-17-18/10 **Politique de la ville** RN CRPV, à Montpellier (34)

NOVEMBRE

- 2/11 **Agri-alimentation** Café des PAT#15 sur la coopération au niveau du bloc communal
- 14-15/11 **Agri-alimentation** Forum des acteurs du Pacte Alimentaire N-A
- 17/11 **Politique de la ville** Webinaire #1 "Les discriminations : de quoi parle t-on ?", cycle "Agir contre les discriminations dans les territoires"
- 21-22-23/11 **Inclusion numérique** Formation : "La méthode de co-construction d'une feuille de route d'inclusion numérique", à la CdC de l'Ouest Guyane (97)22/11 **Conseil d'administration** de PQN-A (33)
- 29/11 **Politique de la ville** Café de la politique de la ville #4 : "Circulaire relative à l'élaboration des futurs contrats de ville : décryptage et regards croisés"

DÉCEMBRE

- 4/12 **Revitalisation** Web-conférence : Les tiers lieux : des leviers pour la revitalisation ?
- 7/12 **Séminaire** de la Région N-A, "Emploi, formation et territoires", à Angoulême (16)
- 7/12 **Agri-alimentation** Café des PAT #16 : Bilan de l'année 2023 et programme d'action 2024
- 7/12 **Politique de la ville** Lab thématique Cité éducative / insertion en partenariat avec le RN CRPV
- 8/12 **Politique de la ville** Webinaire #2 "Les politiques publiques des LCD", cycle "Agir contre les discriminations dans les territoires"
- 14/12 **Transitions et territoires** Groupe de Travail Politique Contractuelle Territoriale
- 19/12 **Inclusion numérique** Webinaire "Co-construire une feuille de route territoriale d'inclusion numérique"
- 19/12 **Politique de la ville** Café de la politique de la ville #5 : Présentation de l'AAC "Quartiers en transition"
- 21/12 **Politique de la ville** Lab thématique Cité éducative / insertion en partenariat avec le RN CRPV



CARTE DES INTERVENTIONS DE PQN-A

- RETOUR D'EXPÉRIENCE
Fiches d'expériences et vidéos
- ▲ JOURNÉE DE RENCONTRE
- ACCOMPAGNEMENT DES TERRITOIRES
- ▶ POLITIQUE CONTRACTUELLE TERRITORIALE
- ▶ POLITIQUE DE LA VILLE
- ▶ DYNAMIQUES TERRITORIALES POUR L'EMPLOI
- ▶ INCLUSION NUMÉRIQUE
- ▶ DÉMARCHES ALIMENTAIRES DE TERRITOIRE
- ▶ REVITALISATION DES CENTRES-BOURGS ET CENTRES-VILLES

OUTILLER

INFORMER

3 articles
11 newsletters

**EXPLORER
EXPÉRIMENTER**

Analyse : Les stratégies stratégiques locales des projets de territoire en Nouvelle-Aquitaine

POLITIQUE CONTRACTUELLE TERRITORIALE

INSPIRER

2 articles "Parole d'acteurs"

**PARTAGER
SE RENCONTRER**

1 Groupe de Travail
2 Séminaires auprès du Conseil Régional

RÉINVESTIR LES POLITIQUES CONTRACTUELLES POUR MOBILISER SUR LES TRANSITIONS

Les politiques contractuelles territoriales portées par l'Etat et la Région ont pour trait commun de mettre les transitions au cœur de leurs ambitions. En 2023, le centre de ressources a réinvesti le volet politiques contractuelles pour accompagner les territoires sur les enjeux de transition et dans l'accélération des démarches territoriales.

Les contrats "Contrats de Développement et de Transitions", co-construits entre les territoires et la Région Nouvelle-Aquitaine, formalisent un cadre partenarial autour de stratégies et d'actions partagées pour la période 2023-2025. Les "Contrats pour la Réussite de la Transition Écologique", déployés par l'Etat à destination des territoires, définissent une vision partagée du territoire ainsi que des actions pour la période 2020-2026. Les deux types de contractualisation prévoient la possibilité d'évolutions et d'avenants. L'ADEME accompagne les territoires par les Contrats d'Objectifs Territoriaux (COT) qui formalisent le soutien technique et financier pour la mise en œuvre des actions de transition écologique des territoires.

Considérant que les politiques contractuelles constituent des outils englobants du développement territorial, PQN-A investit les transitions dans une approche dédiée aux territoires, dans laquelle sont également mobilisées les différentes thématiques du centre de ressources.

PQN-A a amorcé en 2022 un travail de préfiguration en faveur de l'accompagnement des transitions opérées par les territoires, notamment dans le cadre des politiques contractuelles, avec pour objectifs d'identifier la meilleure manière de contribuer à la montée en compétences de l'ingénierie territoriale et de définir les contours de la mobilisation du centre de ressources sur cette thématique transversale.

Le travail s'est poursuivi en 2023, et les transitions portées par les territoires ont été analysées par le prisme des politiques contractuelles territoriales (Contrats pour la Réussite de la Transition Écologique

et Contrats de Développement et de Transitions). La mise en place d'une animation dédiée (ouverture d'un poste permanent cette année) traduit l'ambition des administrateurs pour offrir une animation de réseaux autour de diverses modalités d'intervention en complémentarité de l'existant. Inscrite sur une durée de trois ans, cette animation aura une attention particulière en direction des territoires les plus vulnérables.

Une génération de contrats dédiée aux transitions

Les Contrats pour la Réussite de la Transition Écologique et les Contrats de Développement et de Transitions forment une génération de contrats dans lesquels les transitions écologiques, environnementales, énergétiques et territoriales occupent une place centrale. Ces objectifs induisent d'élaborer autrement les projets de territoire et les actions conduites.

Outil du développement territorial, les contractualisations permettent de formaliser le projet de territoire, de faire émerger les enjeux, de hiérarchiser les objectifs et d'élaborer un plan d'actions qui répond aux spécificités du territoire contractant. La co-construction des contrats s'appuie sur une démarche ascendante et constitue une garantie de proximité pour les acteurs locaux. Les politiques contractuelles présentent la particularité de travailler la transversalité des thématiques territoriales ainsi que l'articulation avec les projets de territoire, ce qui constitue un apport méthodologique certain pour aborder les transitions.

Le travail d'analyse des contrats mené par Mathilde Malagié, étudiante en double cursus Sciences Po Paris et AgroParisTech, sur une durée de deux mois et demi, a permis de mettre en exergue les thématiques les plus mobilisées par les territoires dans leurs stratégies, mais aussi de souligner le fait que les plans d'actions établis ne traduisent pas toujours les ambitions portées par les territoires. Autrement dit, si dans le diagnostic et dans les ambitions, la nécessité de transformer nos pratiques fait consensus, nous pouvons observer une distance entre les ambitions et les programmes d'action. Il convient tout de même de signifier que les transitions en Nouvelle-Aquitaine sont amorcées, cependant les dynamiques sont hétérogènes. Les territoires les plus vulnérables semblent être moins engagés pour s'emparer des transitions.

Une nouvelle animation pour accompagner les territoires et accélérer les transitions

Les transitions sont ici comprises comme une approche transversale en termes de sujets et de cibles. A terme, cette approche amène la structure qui la porte et le territoire qu'elle couvre vers un modèle de développement résilient et durable qui repense nos façons de consommer, de produire, de travailler et de vivre ensemble.

Cette définition issue des travaux de l'ADEME permet de mesurer la place prise par les territoires dans les transitions. Les compétences des collectivités sont fortement mises à contribution : développement économique, mobilités,... Au-delà des compétences, l'approche territoriale permet de répondre collectivement, acteurs publics et privés, aux enjeux singuliers de chaque territoire. En effet, l'adaptation au changement climatique, la décarbonation et la préservation de la biodiversité ou de ressources critiques ne peuvent se traduire par les mêmes solutions en Creuse, sur la côte atlantique ou encore en montagne.

Pour contribuer à ce mouvement, PQN-A propose une animation visant à faire partager les territoires,

leurs ingénieries, les opérateurs et les élus, autour des transitions dans leur projet de territoire contractualisé.

La feuille de route "Politiques contractuelles et Transitions" s'articule autour de trois ambitions:

1. Stimuler l'engagement des territoires dans les transitions, avec une priorité pour les territoires les plus vulnérables

- Comprendre et s'appropriier les grandes transformations et leurs impacts sur le développement territorial
- Identifier et valoriser les capacités de contribution des territoires aux stratégies de transition élaborées à l'échelle nationale, régionale, locale.
- Impulser l'animation de réseau (partage d'expériences et de ressources à destination des élus et chargés de projet)

2. Renforcer les démarches de projet de transitions par une approche territoriale

- Soutenir les mutations de l'ingénierie territoriale (outils et méthodes pour la montée en compétence) et de la gouvernance (mobilisation des ressources)
- Encourager l'évolution des instances de dialogue territorial pour porter les transitions et la transversalité, notamment dans le cadre des politiques contractuelles et des programmes territoriaux
- Valoriser les coopérations des territoires

3. Rendre plus opérants les projets de territoire au regard des transitions

- Faciliter l'appréhension des thématiques clés des transitions
- Mobiliser une approche transversale et systémique des projets de territoire
- Appuyer le passage à l'action (expérimenter) ■



5 QUESTIONS À MAXIME ROBY

Chef de projet au sein du PETR Monts et Barrages, Maxime Roby se définit comme un manager territorial, animé par son territoire et les gens qui le font vivre. Dans cet entretien réalisé dans le cadre de notre série "Paroles d'acteurs", il nous raconte ses défis et ses motivations.

1. Comment est-ce que vous vous présenteriez ?

MR : Je suis originaire de la Haute-Vienne et Limougeaud de naissance. J'ai vécu mon enfance en péri-urbain, ce qui m'a donné envie de vivre en ville. J'ai toujours travaillé dans un territoire rural. Très vite dans mon parcours professionnel, je suis arrivé sur des postes de chargé de mission avec de l'autonomie. Aujourd'hui, je suis chef de projet territorial, je fais du management de projets avec une équipe d'une dizaine de personnes au sein du PETR Monts et Barrages.

2. Comment est-ce que vous décririez votre territoire ?

MR : Je vais vous parler de Monts et Barrages, c'est le territoire que je connais le mieux. C'est un territoire assez loin d'un centre urbain. C'est un territoire accueillant et humain. Ce qui fait un territoire, c'est avant tout les gens qui y vivent. On a des gens simples, intelligents et d'une grande ouverture d'esprit. Les gens qui ont envie de s'investir sont ceux qui font la colonne vertébrale du territoire. On peut discuter avec tout le monde très facilement... et on va vers des projets. Quand un porteur de projet nous présente son initiative liée à un projet de vie, on lui donne des conseils, des préconisations et on le met en réseau d'autres contacts. La plupart du temps, ces personnes ont la capacité d'intégrer la dynamique du territoire pour alimenter leur propre projet. C'est la meilleure façon de faire territoire. J'essaie d'avoir la capacité à comprendre ce que font les autres, c'est mon parti pris aujourd'hui. Mon job au PETR est de véhiculer ça. Je suis un faiseur de liens.

On a un taux de chômage de 6,4%, mais derrière ce chiffre, il y a des gens. On s'interroge sur qui sont ces personnes. Mon job est de les considérer et de trouver des projets adaptés. L'expérimentation Territoire zéro chômeurs longue durée (TZCLD) est une évidence de ce point de vue là. On a pris le parti d'aller voir ces gens. Impliquer une personne sans emploi dans le montage de sa propre entreprise est un outil de remobilisation très fort qui répond aux enjeux de notre projet de territoire.

3. Quelle est votre plus grande fierté ?

MR : C'est la concrétisation des projets qu'on a impulsés ou accompagnés qui m'apporte beaucoup de satisfaction. Avoir permis la création du Cabas de Saint-Bonnet-Briance qui a remis une activité dans un village où il n'y avait plus de commerce. On a travaillé avec des habitants. L'épicerie a ouvert en 2016 et elle est toujours ouverte en 2023.

Le tiers lieu l'Escalier à Saint-Léonard-de-Noblat avec la création d'une belle dynamique territoriale. TZCLD est une très belle démarche en cours où des centaines de personnes ont été mobilisées.

4. Quelle est votre relation à PQN-A ?

PQN-A est aujourd'hui le seul réseau qui me permet



”

Maxime ROBY

Chef de projet au Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) Monts et Barrage en Haute-Vienne

de rencontrer d'autres développeurs. PQN-A, c'est une vision innovante qui permet systématiquement de se réinterroger sur ce qu'on fait. PQN-A a une vision très juste du développement local. J'aime bien les visites sur site, c'est intéressant de venir sur une commune avec l'alimentation technique apportée par les autres professionnels.

5. Qu'est ce qui vous motive pour demain ?

C'est la création et l'accompagnement de projets innovants qui permettent de réunir les gens sur un sens commun. Je peux citer deux projets à venir : une réflexion liée à notre label "Ville et Pays d'art et histoire" avec l'intégration d'un Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP) du territoire et le développement d'un projet culturel avec une compagnie de théâtre nationale "le Singe" et une association locale dans la reconquête d'un ancien abattoir à Eymoutiers. ■

CHIFFRES CLÉS

53

CONTRATS DE DÉVELOPPEMENT ET DE TRANSITIONS AVEC LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

1 752

OPÉRATIONS INSCRITES À LA SIGNATURE EN ANNEXES DES CONTRATS DE DÉVELOPPEMENT ET DE TRANSITIONS

96

CONTRATS POUR LA RÉUSSITE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE (CRTE) AVEC L'ÉTAT

10 104

OPÉRATIONS INSCRITES À LA SIGNATURE DES CONTRATS EN ANNEXES DES CRTE

ZOOM

WEBINAIRE

COMMENT LES

TERRITOIRES PEUVENT-ILS PRENDRE EN MAIN LA QUESTION DE L'ÉNERGIE ?

Face aux défis de la transition énergétique, les territoires s'interrogent sur leurs marges de manœuvre pour investir la question de l'énergie. Le 4 juillet 2023, PQN-A a organisé une web-conférence autour du rôle des territoires dans la transition énergétique. Deux maires sont venus témoigner de leur action : Eric Bellouin, maire de Saint-Clément (Corrèze), et Patrick Sabin, maire d'Escource (Landes).

Pour le maire de Saint Clément, un premier projet de chauffage en géothermie pour l'école communale en 2008 a permis d'amorcer une réflexion globale sur les questions énergétiques. En 2023, la commune a mis



en place un réseau de chaleur renouvelable biomasse. L'élaboration du projet a également permis de soulever des questions relatives à la mobilisation de la ressource en bois.

Pour le maire d'Escource, c'est l'après tempête Klaus de 2009 qui a été source de l'engagement : mise en place d'une plateforme de rénovation énergétique, engagement dans la démarche TEPOS, panneaux photovoltaïques, réseaux de chaleur bois. Aujourd'hui, ces choix permettent à la commune de maîtriser leurs factures énergétiques mais aussi de revendre aux entreprises locales l'électricité produite.. ■

EXPLORER EXPÉRIMENTER

1 étude en partenariat avec l'INSEE
Suivi du programme de recherche de l'Inserm APPIE sur la santé et le bien-être des enfants
Suivi de l'étude DREETS-ARESUI sur la monoparentalité en QPV

PARTAGER SE RENCONTRER

5 web conférences
2 web-ateliers
5 cafés de la politique de la ville
3 visites sur site
1 rencontre régionale sur la participation citoyenne
1 formation-action de 2 jours sur les transitions
1 journée d'appui territorial spécialisé
13 GT thématiques du réseau national des CRPV
1 rencontre annuelle du réseau national des CRPV

POLITIQUE DE LA VILLE

OUTILLER

20 appuis conseils
3 fiches outils
5 articles analyses

INSPIRER

1 entretien croisé
8 fiches expériences

INFORMER

11 lettres d'information thématique
11 articles "Retour sur"
1 web-conférence de Présentation de Vu des Quartiers

UNE ANNÉE CENTRÉE SUR LA PRÉPARATION DES CONTRATS "ENGAGEMENTS QUARTIERS 2030"

L'année 2023 fut marquée par la préparation des contrats de ville "Engagement Quartiers 2030". L'élaboration des nouveaux contrats s'est inscrite dans un contexte de montée en puissance des enjeux des transitions, un élément nouveau des contrats de ville. Cette année charnière a également permis de relancer les dynamiques autour de la participation citoyenne dans les contrats de ville et de réinvestir certains sujets tels que la lutte contre les discriminations. Le programme 2023 s'est ainsi principalement structuré autour de deux cycles : l'accompagnement à la préparation des futurs contrats de ville et la lutte contre les discriminations. Retour sur une année riche et dense au sein du réseau des acteurs de la politique de la ville.

Dans le cadre de l'élaboration des contrats de ville "Engagements Quartiers 2030", PQN-A a lancé début 2023 un cycle de travaux qui se sont échelonnés tout au long de l'année. Les deux derniers temps de travail seront d'ailleurs réalisés début 2024 (sous la forme de deux webinaires). Ce cycle avait pour ambition d'accompagner les acteurs de la politique de la ville à chaque étape de la réalisation des prochains contrats de ville, sous les angles méthodologique et thématique. Pour le mettre en œuvre, plusieurs chargés de mission de l'équipe ont été mobilisés, ainsi qu'une chargée de mission supplémentaire recrutée spécifiquement.

Accompagner à la construction de projets de territoires (mars-avril)

La nouvelle contractualisation "Engagements Quartiers 2030" devait être pour les acteurs l'occasion de rebâtir de nouveaux projets pour les quartiers prioritaires, des projets adaptés aux enjeux locaux. PQN-A a donc proposé aux différentes parties prenantes des contrats de ville une méthode de co-construction de feuilles de route territoriales, centrées sur les transitions. A cette fin, nous avons démarré le cycle par un webinar d'introduction au sujet à travers des témoignages de territoires ayant initié des démarches de transitions dans les quartiers. Une formation action de deux jours

a ensuite été proposée aux territoires autour d'une méthode de co-construction de projets de transition pour les quartiers prioritaires. Ces deux temps ont rassemblé un large panel de personnes et de territoires.

Concevoir une gouvernance de projet (mai)

Le travail d'élaboration des nouveaux contrats de ville devait aussi constituer un temps de remobilisation des acteurs autour de recompositions des gouvernances et d'engagements renouvelés entre les partenaires signataires, et plus largement l'ensemble des acteurs de la politique de la ville sur les territoires. Une gouvernance efficiente de la politique de la ville permettra de faire vivre les ambitions des contrats jusqu'en 2030.

Sur ce volet de la gouvernance, PQN-A a apporté aux acteurs de l'expertise en mobilisant des personnes ressources, a valorisé des expériences positives observées en Nouvelle-Aquitaine et a outillé les acteurs sur des sujets précis comme la mobilisation du droit commun, ou les spécificités des "petits sites" politique de la ville. Différents temps et ressources ont alimenté ce volet du cycle : des web-conférences, des ateliers en ligne, des cafés de la politique de la ville, des fiches



expériences, etc.

Associer les habitants à l'élaboration des contrats de ville (mai-juin)

Les directives nationales concernant la préparation de cette nouvelle génération de contrats « Engagements Quartiers 2030 » plaçaient clairement la participation citoyenne au cœur du dispositif de contractualisation. Les contrats de ville devaient être le reflet des besoins et aspirations des habitants et habitantes des quartiers.

Pour accompagner les acteurs dans la mise en œuvre de démarches de participation citoyenne et leur donner des clés de réussite, PQN-A a organisé un séminaire régional sur la participation citoyenne dans les quartiers. Cette rencontre qui s'est tenue à Soyaux (16) a permis de la mise en réseau, du partage, des échanges riches entre des participants d'horizons très divers (habitants, conseils citoyens, élus, techniciens des collectivités, services de l'Etat, associations, chercheurs). Des fiches expériences sur la participation citoyenne dans des territoires inspirants ont également été produites pour favoriser les échanges de pratiques entre acteurs et un café de la politique de la ville (temps informel) sur le sujet a

également été organisé.

Qualifier les acteurs sur des thématiques clés (juin-octobre)

En parallèle de ce travail méthodologique sur la manière de concevoir les contrats de ville, PQN-A a souhaité investir différentes thématiques constituant des enjeux majeurs des contrats. Il s'agit de l'emploi, de l'alimentation et agriculture urbaine, et de l'inclusion numérique. A travers trois visites de terrain sur trois territoires inspirants de Nouvelle-Aquitaine, nous avons proposé au réseau d'approfondir les enjeux sur ces thématiques et de travailler sur la manière de les intégrer dans les contrats de ville en cours d'élaboration.

Une première journée sur les démarches alimentaires a été organisée à Floirac (33) dans le quartier Dravemont, une seconde sur l'inclusion numérique à Poitiers (86) dans le quartier de Saint-Eloi, et une troisième sur les dynamiques d'emploi et d'insertion à Limoges (87) dans le quartier de Beaubreuil.

Favoriser les échanges de pratiques et les échanges entre pairs (juin-décembre)

Des cafés de la politique de la ville ont été organisés à intervalle régulier sur des sujets variés de la politique de la ville et en lien avec l'actualité. Ces temps d'échanges informels et en distanciel ont favorisé l'interconnaissance et l'échange de pratiques entre acteurs de la politique de la ville. PQN-A a également produit des fiches outils et des fiches-expériences dans le cadre du cycle de préparation des contrats de ville pour outiller et accompagner au mieux les acteurs. ■



FAIRE ENSEMBLE POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE ! ENTRETIEN AVEC PATRICK NORYNBERG

Alors que la participation citoyenne est réaffirmée comme un principe central de la politique de la ville, Patrick Norynberg, enseignant, formateur et consultant en politiques publiques nous a partagé ses analyses sur la participation des habitants dans les quartiers populaires, à l'heure du renouvellement des contrats de ville.

1. Quel regard historique portez-vous sur la participation dans les quartiers prioritaires ?

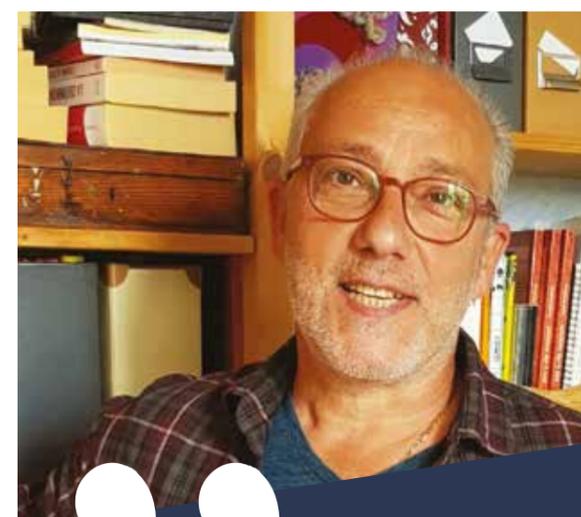
Depuis toujours, la politique de la ville a fait de la participation des habitants un principe fondamental. En 1999, la circulaire Jospin sur la préparation des contrats de ville indiquait: « Il faut associer les habitants en amont des projets qui les concernent. » Chef de projet, je m'étais à l'époque appuyé sur cette demande pour coécrire le projet de contrat de ville avec les habitants. Des réunions avec les habitants, les services publics, les professionnels de terrain ont préparé la tenue d'Ateliers de l'Avenir, conçus comme le premier temps de cette démarche.

Plus proche de nous, la loi de 2014 a institué les Conseils citoyens. Obligatoires, composés à parité de volontaires et de personnes tirées au sort, ils ouvrent des droits qui constituent à mes yeux une avancée démocratique certaine. Si la mise en place n'a pas été facile, parfois laborieuse et inégale, comme le fonctionnement dans la durée du contrat, ces nouvelles instances démocratiques et participatives ont été un bon moyen pour recueillir la parole des habitants et co construire cette politique publique. Il reste des pas à faire pour aller plus loin partout, d'autant que nous sommes dans un contexte général de crise démocratique qui vient bousculer ce type d'initiatives.

2. Pourriez-vous définir les grands enjeux de la participation citoyenne dans les quartiers populaires ?

Ce qui est central, c'est d'abord l'écoute. Nous sommes en déficit de moments et de lieux d'écoute. La période mouvementée et revendicative de ces derniers mois

nous a montré combien les colères et les attentes sont grandes. L'écoute doit être mutuelle pour s'entendre et relever ensemble des défis importants pour les quartiers et territoires populaires comme la transition écologique et solidaire, la vulnérabilité et la fragilité économique de trop nombreux habitants, le développement social des territoires, l'emploi et la formation pour tous, l'accès aux services publics. Nos quartiers ont des talents. Nous devons aussi faire sens commun et faire vivre les valeurs de la République avec des habitants auteurs et acteurs, authentiquement.



Patrick Norynberg,
Enseignant, formateur et consultant en politiques publiques

CHIFFRES CLÉS

81

OPV EN NOUVELLE-AQUITAINE

209 000

PERSONNES VIVANT DANS UN QUARTIER PRIORITAIRE EN NOUVELLE-AQUITAINE SOIT 3% DE LA POPULATION RÉGIONALE

46%

DE TAUX DE PAUVRETÉ DANS LES OPV DE NOUVELLE-AQUITAINE

POLITIQUE DE LA VILLE EN NOUVELLE-AQUITAINE

926

MEMBRES DU RÉSEAU ET DESTINATAIRES DE LA LETTRE D'INFORMATION

785

PARTICIPANTS AUX RENCONTRES

MISSION POLITIQUE DE LA VILLE

La participation citoyenne doit être dès lors contributive, d'interpellation, d'intervention et de construction. La démocratie participative, c'est prendre part, donner sa part, recevoir sa part et faire sa part. Il s'agit dans cette dynamique, de considérer les habitants comme ressources, parties prenantes des réponses à apporter. Les habitants ne sont pas le problème mais la solution pour ré-enchanter notre démocratie. Impliquer les habitants et leurs associations est donc un gage d'efficacité pour nos politiques publiques en inscrivant, qui plus est, leur implication dans le temps.

Et n'oublions pas que ce qui est très important dans ce domaine, c'est le cheminement que font les gens au cours d'une démarche participative. La confiance et l'affirmation de soi, les liens qui se nouent, le plaisir de faire avec les autres, la valorisation des savoir-faire. Autant d'éléments qui contribuent à l'émancipation individuelle et collective.

3. Quelles préconisations adresseriez-vous aux responsables chargés de mettre en place des démarches participatives dans les quartiers ?

Nous devons créer des espaces de paroles, véritables outils d'éducation populaire permettant de démultiplier et d'ancrer durablement la démarche de concertation et de co-construction en partant du vécu, des ressentis, des représentations, des colères mais aussi des ressources, et des envies d'agir des habitants du quartier. L'objectif est de mettre en lumière les intérêts communs des personnes mobilisées, pour construire avec elles des projets collectifs à même de répondre aux enjeux que je rappelais plus haut et également de favoriser l'émergence d'idées et le repérage d'initiatives citoyennes.

Je propose également que l'on intègre la parole des habitants et leurs propositions dans les nouveaux contrats de ville pour y retrouver les mots des gens. En amont, cette contribution pourrait faire l'objet d'une votation en assemblée citoyenne du contrat comme indiqué précédemment. De plus, nous pourrions faire signer le contrat par les représentants habitants et associations impliquées. ■

ZOOM

RÉINVESTIR LE SUJET DE LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS DANS LES TERRITOIRES

La lutte contre les discriminations était une priorité transversale des précédents contrats de ville, avec un bilan en demi-teinte. Les nouveaux contrats de ville sont une réelle opportunité de relancer des dynamiques locales et d'inciter les acteurs à s'emparer de ce sujet. PQN-A a ainsi lancé fin 2023 un cycle de qualification "Agir contre les discriminations dans les territoires" à destination des acteurs qui œuvrent dans les domaines de l'égalité, de la diversité, de la lutte contre les discriminations, de la politique de la ville, de l'emploi, de l'éducation, de la formation ou encore de l'insertion. Ce cycle de qualification est construit et proposé en partenariat avec la DREETS, le SGAR, la Région, Aresvi et le Boulevard des Potes et s'étend sur 2023 et 2024.

Dans un premier temps de webinaire, il s'agissait de définir les discriminations et de porter un premier regard sur la manière dont elles se manifestent sur les territoires, et sur les principaux leviers d'action, grâce à des interventions de chercheurs spécialistes et d'experts de terrain. Ensuite nous avons pu mobiliser différents acteurs institutionnels pour présenter les grandes politiques publiques qui permettent de lutter contre les discriminations : la DILCRAH, l'ANCT, la Région Nouvelle-Aquitaine.

La finalisation de ce cycle en 2024 permettra de mettre en lumière des démarches inspirantes de territoires et d'opérateurs de Nouvelle-Aquitaine.

EXPLORER EXPÉRIMENTER

PARTAGER SE RENCONTRER

1 web-conférence emploi et transition dans les QPV
1 visite sur site dédiée à l'emploi dans les QPV
1 atelier dédié à l'agriculture, l'emploi dans les quartiers
1 atelier dédié au numérique et à l'emploi dans les quartiers
1 atelier sur les métiers agricoles

DYNAMIQUES TERRITORIALES POUR L'EMPLOI

OUTILLER

10 appuis conseils /SVP
3 analyses d'expert

INSPIRER

2 "Paroles d'acteur"
5 fiches d'expérience

INFORMER

11 lettres d'information thématique
1 article "Retour sur"
1 intervention à la Mutualité Sociale Agricole coopérer en milieu rural
1 intervention au Forum sur les achats responsables à Poitiers
1 intervention au webinaire "Entreprendre la ruralité"
1 intervention à un séminaire interne de l'ADIE
2 interventions à l'université

UNE ANIMATION DÉDIÉE AUX DÉMARCHES TERRITORIALES POUR L'EMPLOI

ENTRE VISITE DE TERRAIN DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES ET ÉCHANGES AUTOUR DES MÉTIERS DES TRANSITIONS

PQN-A a poursuivi en 2023 l'animation du réseau des acteurs de l'emploi à travers différentes productions et temps d'échanges. Les activités ont davantage été orientées vers la politique de la ville eu égard à l'agenda des politiques publiques. Retour sur les temps forts de l'année.

L'emploi reste un sujet majeur au niveau local tant en matière d'attractivité économique que de cohésion sociale. Les enjeux évoluent au regard d'une situation économique qui se caractérise par de l'inflation, un ralentissement de l'activité, des difficultés de recrutement dans de nombreux secteurs... Dans ce contexte, l'approche territoriale reste une manière pertinente d'apporter des réponses collectives et coordonnées aux besoins des entreprises, de la population active et des acteurs socio-économiques. Et ce, à l'aune d'une réforme du service public de l'emploi qui peut réinterroger les modalités de coopération entre les acteurs et la gouvernance locale de l'emploi.

La production et la diffusion de connaissance au sein du réseau régional

L'année 2023 s'est traduite par la production de nouvelles fiches d'expériences et la diffusion des enseignements issus du cycle "Conduite de projet pour l'emploi" déployé en 2022. PQN-A a par exemple valorisé trois analyses d'experts (Olivier Verhaeghe, Luc Paboeuf et James Chatenoud) qui mettent l'accent sur des points clefs de méthode pour réussir une démarche territorialisée pour l'emploi. La diffusion et le partage des enseignements du cycle

s'est également traduite par différentes interventions lors de rencontres organisées par des partenaires et opérateurs membres du réseau "dynamiques territoriales pour l'emploi" :

- une intervention au Forum sur les achats responsables à Poitiers (janvier 2023) porté par l'Agence pour l'égalité entrepreneuriale
- une intervention au webinaire "Entreprendre la ruralité" (février 2023) dans le cadre d'une expérimentation pilotée par le collectif trois tiers et les incubateur ATIS et PLOUC
- un témoignage lors de la rencontre "Inclusion et ruralité" pilotée par la Mutualité sociale agricole de la Gironde (mars 2023)
- une participation au séminaire interne de l'association pour le droit à l'initiative économique (juin 2023)
- deux interventions à l'université en Master 2 Ingénierie du Développement Économique Territorial (IDET)

La mise en réseau des acteurs à travers une visite sur site à Limoges

En collaboration avec Limoges métropole, PQN-A a

organisé une visite sur site le 10 octobre 2023 dans le quartier de Beaubreuil à Limoges. Cette rencontre a permis :

- d'inspirer les participants en valorisant les pratiques du territoire d'accueil (Cité de l'emploi, clauses sociales dans un quartier en rénovation urbaine, chantier d'insertion textile porté par le Secours populaire) et en diffusant un livret de bonnes pratiques.
- d'engager une réflexion collective afin de nourrir le contenu des stratégies locales et du contrat de ville 2024-2030.

La journée a mis en exergue l'enjeu majeur de coordination des acteurs et de mise en mouvement d'une gouvernance au service d'un projet commun. Des pistes d'actions ont été identifiées en matière de développement économique, du lien entreprises-habitants et d'accompagnement des publics éloignés de l'emploi. La rencontre a mobilisé 70 participants, des acteurs de la politique de la ville et plus largement des opérateurs de droit commun de l'insertion et du développement économique.

Emploi et transition, un double enjeu dans les quartiers politique de la ville

L'emploi et les transitions constituent deux priorités fortes des contrats de ville 2024-2030. Si le premier sujet a été travaillé depuis de nombreuses années dans les QPV, celui des transitions reste à approfondir. C'est la raison pour laquelle PQN-A et le Réseau national des centres de ressources ont proposé en

juin 2023 un webinaire national pour comprendre les enjeux et les pratiques et aider les décideurs à investir concomitamment ce double sujet.

Le croisement de ces deux enjeux questionne à deux niveaux:

- Comment concilier le destin professionnel des individus avec la transition écologique ?
- Comment construire avec les professionnels de l'emploi des scénarios inclusifs et favorables à la transition écologique ?

Ce qu'il faut retenir de ce webinaire

- Les initiatives économiques répondant aux enjeux de la transition écologique sont nombreuses dans les quartiers. Elles s'inscrivent, la plupart du temps, dans le cadre de l'économie sociale et solidaire et/ou en lien avec l'économie circulaire.
- La transition écologique donne lieu à l'émergence et à la transformation de nouveaux métiers (emplois verts, verdissants,...). Cette mutation appelle à la création de nouvelles formations, et soulève en parallèle la question de l'accessibilité à ces formations.
- L'expérimentation de démarches de type gestion prévisionnelle des emplois et des compétences territoriales « transition écologique » pourrait être pertinente en intégrant un volet « territoires fragiles » et ce, afin de faciliter la formation des habitants des quartiers prioritaires aux métiers de demain.
- L'alliance des divers acteurs de l'emploi et de l'économie dans les quartiers est primordiale pour faire avancer la transition écologique. ■

CHIFFRES CLÉS

EMPLOI EN NOUVELLE-AQUITAINE
Source : France Travail

6,5%

TAUX DE CHÔMAGE RÉGIONAL AU TROISIÈME TRIMESTRE 2023 (7,2% EN FRANCE MÉTROPOLITAINE)

DE FORTES DISPARITÉS TERRITORIALES

DES TAUX DE CHÔMAGE VARIANT DE 4,8 À 8,7% SUIVANT LES ZONES D'EMPLOI DE LA RÉGION

2 286 800

EMPLOI SALARIÉ AU TROISIÈME TRIMESTRE 2023 +0,7% EN 1 AN

MISSION DYNAMIQUES TERRITORIALES POUR L'EMPLOI

852

MEMBRES DU RÉSEAU ET DESTINATAIRES DE LA LETTRE D'INFORMATION

70

PARTICIPANTS AUX RENCONTRES

SEPT POINTS D'ATTENTION POUR CONSTRUIRE UNE FEUILLE DE ROUTE TERRITORIALISÉE POUR L'EMPLOI

Aspiration, Analyse, Association, Anticipation, Action, Animation et Arbitrage sont les sept points d'attention proposés pour construire une feuille de route territorialisée pour l'emploi.

1. À quelle(s) aspiration(s) répond la feuille de route ?

Les aspirations qui guident les acteurs sociaux dans leurs initiatives en faveur de l'emploi sont très diverses. On peut illustrer cette diversité des aspirations par deux exemples néo-aquitains issus de contextes très différents. A Tarnos au sein du PTCE, la motivation première est « une aspiration de l'ESS à faire modèle [...] en innervant de ses valeurs et de ses pratiques l'ensemble du tissu socio-économique et sociopolitique territorial ». A Mauléon dans les Deux-Sèvres, avec la démarche TZCLD, l'aspiration majeure est de « rendre "le droit d'obtenir un emploi" effectif ». Elles peuvent en outre être contradictoires entre leurs différentes parties prenantes, voire à l'échelle d'un même individu, chacun étant habité par des aspirations contradictoires comme l'illustre le syndrome « Nimby » (Not in My BackYard).

2. L'analyse de la situation

Il s'agit là d'identifier les caractéristiques du territoire des points de vue démographique, géographique, socio-économique, environnemental, sanitaire, culturel, etc. et de leurs liens avec la question de

l'emploi, sans oublier les caractéristiques de l'emploi stricto sensu. Aujourd'hui, une grande diversité de données sont rendues accessibles grâce à internet et au développement de l'open data. Le moment de l'analyse consiste aussi à articuler sa feuille de route avec les échelles supra et infra du territoire dans lequel elle s'inscrit (SRADET, SRDEII, SRESRI, SCoT...)

3. Qui associer à la démarche ?

La réalisation des deux étapes précédentes fait nécessairement apparaître différentes parties prenantes du projet. Ainsi, la prise en compte des échelons territoriaux supra et infra met en évidence un certain nombre d'acteurs collectifs dont l'association à la feuille de route sera déterminée en fonction de l'échelle retenue par le projet. Ces acteurs collectifs sont des entités publiques et privées.

4. Anticiper pour se donner du temps...

Sur certains territoires, la difficulté à trouver des candidats peut dissuader des entreprises d'y développer leur activité alors même que leurs marchés sont porteurs. De telles situations ne signifient pas que ces territoires sont exempts de demandeurs d'emploi, mais indique au contraire que certains freins à l'emploi sont difficiles à lever et qu'ils nécessitent la mise en œuvre d'actions concertées pour répondre aux besoins de demandeurs d'emploi souvent fragilisés par un chômage de longue durée.



”

Par Luc Pabœuf,
Coordinateur de projet à la
Direction régionale de Pôle
emploi Nouvelle-Aquitaine

C'est ce partage d'informations qui permet l'anticipation des besoins, en donnant aux acteurs de l'emploi le temps nécessaire pour constituer la ressource de candidats dont le territoire a besoin.

5. Les actions spécifiques à l'intermédiation en faveur de l'emploi

Ce cinquième moment vise l'identification des actions que l'anticipation permet de mettre en œuvre pour lever les freins à l'emploi et constituer de nouvelles ressources de main-d'œuvre sur le territoire. Les actions sont nombreuses en la matière. Et là encore, c'est par l'association d'une diversité d'acteurs territoriaux, aux compétences complémentaires que ces freins peuvent être levés.

6. L'animation de la démarche et ses arbitrages

Les cinq moments qui viennent d'être décrits mettent en évidence le caractère nécessairement multi acteurs d'une démarche territoriale visant à développer l'emploi. Ils montrent aussi qu'une telle démarche demande du temps. Cette double caractéristique appelle donc une grande vigilance pour s'assurer que le projet embarque bien, tout au long de sa réalisation, l'ensemble des partenaires indispensables à sa réussite. C'est le rôle de l'animation du projet : favoriser l'implication de tous, garder le rythme, articuler les différents moments et rendre les arbitrages. Ce dispositif d'animation doit intégrer une fonction de gouvernance qui précise les modalités de régulation et prise de décision, c'est-à-dire d'arbitrage. Enfin, ce dispositif d'animation doit veiller à la traduction en actes de la feuille de route afin qu'elle produise les effets attendus qui sont à préciser en fonction des aspirations qui motivent la démarche. ■

> Retrouvez l'intégralité de l'analyse de Luc Pabœuf sur www.pqn-a.fr



ZOOM

LA CITÉ DE L'EMPLOI À LIMOGES

Limoges Métropole s'est engagée depuis 2021 dans le pilotage d'une démarche expérimentale Cité de l'emploi sur une durée de deux années (2022-2024), dont la vocation est d'apporter des solutions face au taux de chômage élevé dans le quartier de Beaubreuil. La démarche a plusieurs objectifs : accompagner vers l'emploi ou la formation, améliorer la lisibilité, la visibilité de l'offre de services, fédérer les acteurs associatifs et institutionnels en créant du commun et co-construire de nouvelles actions en fonction des besoins repérés.

Les services permanents disponibles à ce jour au sein de la cité de l'emploi sont nombreux. On y retrouve un accueil physique, d'orientation et de coordination de la démarche, un accompagnement numérique, un accompagnement des jeunes de moins de 26 ans et un accompagnement des bénéficiaires du RSA. Neuf partenaires alimentent l'offre de services de la Cité de l'Emploi par leur présence quotidienne ou hebdomadaire. Plus de 500 chercheurs d'emploi ont été accompagnés en deux ans dont 66 % habitants résidant dans le quartier de Beaubreuil. Le fait de coordonner la démarche permet aux acteurs de l'emploi et de l'insertion de mieux travailler ensemble, de décloisonner et rendre visible l'offre de services au public et porter des initiatives conjointes.

La démarche a été impulsée et cofinancée par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires. La Cité de l'emploi entre en 2024 dans une deuxième phase d'expérimentation de deux ans avec l'objectif de créer de nouvelles synergies en intégrant de nouveaux acteurs. L'objectif est de pérenniser à terme cette démarche.

EXPLORER EXPÉRIMENTER

2 séances liées à l'expérimentation territoriale "Co-construire une feuille de route d'inclusion numérique"
1 web-conférence pour la valorisation d'une enquête sur l'illectronisme en Nouvelle-Aquitaine, menée par l'IN-SEE

INCLUSION NUMÉRIQUE & TERRITOIRES

OUTILLER

1 guide méthodologique
"Co-construire une feuille de route territoriale d'inclusion numérique"
1 reportage vidéo
1 AMI pour proposer à trois territoires une formation-action de 2 jours
5 fiches outils
10 appui conseils

PARTAGER SE RENCONTRER

3 web-conférences thématiques :
• Comment agir pour une connexion plus solidaire en tant que collectivité ? (9 mars)
• Illectronisme, illectronisme, un enjeu d'égalité sociale (16 septembre)
• Retour sur l'expérimentation territoriale "Co-construire une feuille de route territoriale d'inclusion numérique" (19 décembre)
1 visite sur site sur l'inclusion numérique dans les quartiers prioritaires, organisée à Poitiers
1 intervention lors d'une rencontre locale (NEC local Pyrénées-Atlantiques / Landes)
2 interventions lors de rencontres nationales (NEC national, ANCTour)
2 participations à des comités de pilotage locaux (CA Grand Périgueux, Préfecture de Charente-Maritime)

INSPIRER

5 fiches d'expériences

INFORMER

10 lettres d'information
5 articles "Retour sur"
1 livret "Boîte à idées de projets" issu de la visite sur site organisée à Poitiers dans les QPV

UNE MÉTHODOLOGIE DE CO-CONSTRUCTION DE FEUILLE DE ROUTE D'INCLUSION NUMÉRIQUE CO-PORTÉE PAR PŌN-A ET HUBIKOOP, RECONNUE AU NIVEAU NATIONAL !

Entre 2022 et 2023, grâce au soutien de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), de l'Etat et de la Région Nouvelle-Aquitaine, PŌN-A et Hubikoop ont expérimenté une méthode de co-construction de feuilles de routes d'inclusion numérique auprès de deux collectivités de Nouvelle-Aquitaine. Capitalisée dans un guide, cette méthode est aujourd'hui essaimée au niveau national.

Un enjeu : réaliser l'importance de se doter d'une feuille de route pour structurer une politique publique locale sur l'inclusion numérique

L'inclusion numérique est "un processus qui vise à rendre le numérique accessible à chaque individu et à lui transmettre les compétences numériques qui seront un levier de son inclusion sociale et économique". 16 millions de français² sont concernés par des situations d'exclusion numérique.

¹ Bouquet Brigitte, Jaeger Marcel, L'e-inclusion, un levier ? , Vie sociale, 2015/3 (n° 11), p. 185-192

² Bléhaut, M., Clerget, J., Serreau, M., Plantard, P. (2023). La société numérique française : définir et mesurer l'éloignement du numérique. Agence nationale de la cohésion des territoires.

HUBIKOOP ET PŌN-A

UN PARTENARIAT RÉGIONAL POUR ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS POUR LE DÉPLOIEMENT DE STRATÉGIES LOCALES D'INCLUSION NUMÉRIQUE

Hubikoop est le centre de ressources sur l'inclusion numérique de Nouvelle-Aquitaine. Son rôle est triple : l'animation territoriale (notamment des conseillers numériques), l'accompagnement de collectivités, et la formation. Depuis 2021, Pays et Quartiers de Nouvelle-Aquitaine (PŌN-A) et Hubikoop ont créé un partenariat pour accompagner les collectivités de la Région sur l'inclusion numérique.

Sous l'impulsion de l'Etat et de la Région Nouvelle-Aquitaine, PŌN-A et Hubikoop ont pour mission d'aider les collectivités à s'impliquer sur le sujet de l'inclusion numérique et à structurer des politiques publiques locales. Pour ce faire, ils produisent des outils et ressources (guides méthodologiques, enquêtes, fiches outils, retours d'expériences...), ils animent des temps d'échanges (webinaires, groupes de travail, formations, journées régionales) et participent aux temps forts du réseau. Ils s'adressent principalement aux agents des collectivités en charge de l'inclusion numérique (communes, ECPI, départements, préfectures de départements), aux acteurs locaux spécialisés dans le domaine, ainsi qu'aux élus.

Or, l'inclusion numérique n'est pas une compétence affectée à une collectivité territoriale. Conformément à ce que rappelle l'enquête "Numérique et territoires" menée par PQN-A en 2022, on observe que certains territoires se sont malgré tout emparés de cet enjeu et ont structuré une politique publique locale sur le sujet. En revanche, d'autres sont plus vulnérables et ne savent pas comment s'impliquer, alors même que les besoins sont grandissants.

Face à ce constat, nous avons souhaité tester une méthode de co-construction de feuille de route, afin d'aider les territoires à élaborer des documents cadres leur permettant d'agir pour l'inclusion numérique tout en fédérant un tissu d'acteurs autour de cette démarche.

Une méthode : la co-construction, pour développer une vision partagée sur le territoire, et de l'intérêt du futur plan d'actions

La plus value de cette méthodologie est de promouvoir la co-construction tout au long de la démarche de structuration de la feuille de route. Il ne s'agit pas simplement que les acteurs mobilisés mettent à disposition des moyens mais il est question de réfléchir et d'agir ensemble afin de trouver des solutions adaptées aux besoins identifiés, en s'appuyant sur les capacités de chacun. Cela permet d'amorcer une dynamique partenariale, horizontale, et préfigure les parties prenantes de la feuille de route. Autrement dit, c'est le projet des acteurs du territoire, et non le projet de la collectivité pour les acteurs du territoire.

Des outils : une expérimentation, un guide méthodologique, et des formations pour outiller les territoires à co-construire leurs feuilles de routes d'inclusion numérique

Durant 1 an, la communauté de communes de Dronne et Belle et la communauté d'agglomération du Grand Périgueux, situées en Dordogne (24), ont suivi chaque étape de cette méthode de co-construction, pensée en sept étapes. A cette occasion, un reportage vidéo a été produit pour rendre compte de ce chemin parcouru. Aujourd'hui, ces deux territoires déploient leurs feuilles de routes respectives et développent leurs premiers projets.

Suite à cette expérimentation, un guide méthodologique a été publié, en septembre 2023, afin de capitaliser cette méthode et la partager à un grand nombre de collectivités. Il rappelle les sept étapes et présente un ensemble d'actions, d'outils et de conseils pour structurer une feuille de route territoriale d'inclusion numérique.

Dans le même temps, en 2023, l'Etat a lancé une nouvelle feuille de route "France Numérique Ensemble", au sein de laquelle la territorialisation de l'inclusion numérique est un enjeu majeur. La méthode expérimentée par PQN-A et Hubikoop est donc venue corréliser ces ambitions et a alors été reconnue au niveau national. Nous avons notamment pu la présenter à Jean-Noël Barrot, ministre délégué chargé de la transition numérique et des télécommunications, lors du Numérique en Communs.

Enfin, dans l'objectif d'essayer largement cette méthode, dès septembre 2023, nous avons formé d'autres collectivités. Limoges Métropole (Haute-Vienne), la Communauté de Communes de Bresse Haute Seille (Jura) et la Communauté de Communes de l'Ouest guyanais (Guyane) ont pu bénéficier de cette formation.

Nous avons clôturé l'année 2023 par un webinaire "Co-construire une feuille de route territoriale d'inclusion numérique : étapes, outils et retours d'expériences", en présence des élus et agents des collectivités de Dordogne qui ont expérimenté la méthode, ainsi que de l'ANCT. Ce webinaire a réuni près de 100 personnes en ligne. ■



ILLECTRONISME EN NOUVELLE-AQUITAINE : 1 NÉO-AQUITAIN SUR 6 N'UTILISE PAS LES OUTILS NUMÉRIQUES



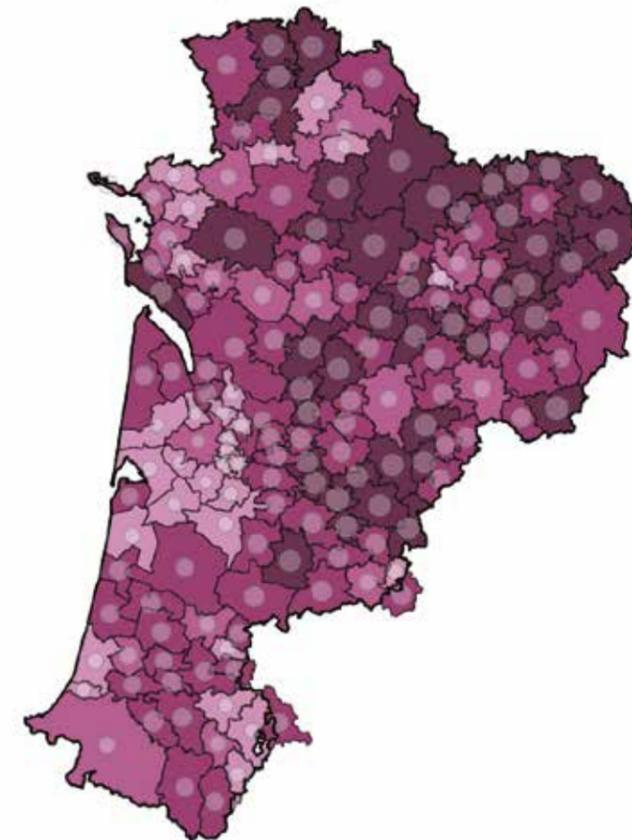
Le 4 mai 2023, Pierre-Emile Bidoux, statisticien à l'INSEE, a présenté les résultats de l'enquête "Un Néo-Aquitain sur six n'utilise pas les outils numériques", publiée en janvier 2023. Des chiffres clés sont révélés permettant de rendre compte de l'évolution de l'illectronisme, de l'échelle nationale à l'échelle locale, en passant par le niveau régional et départemental.

Quatre typologies de territoires se distinguent en Nouvelle-Aquitaine :

- Des territoires ruraux, âgés et aux revenus faibles, fortement touchés par l'illectronisme. Dans les intercommunalités de ce groupe, un quart de la population est en situation d'illectronisme (160 000 personnes).

Groupe d'appartenance caractéristique

- Taux d'illectronisme (en %)
- Groupe 1 - Territoires les plus touchés par l'illectronisme
- Groupe 2 - Des territoires moyennement touchés par l'illectronisme
- Groupe 3 - Des territoires urbains, pôles économiques ou universitaires peu touchés par l'illectronisme
- Groupe 4 - Couronnes urbaines très peu touchées par l'illectronisme



- Des territoires avec un illectronisme dans la moyenne régionale. Ce groupe englobe une partie des villes intermédiaires de la région comme la Communauté d'Agglomération (CA) du Grand Guéret, la CA Tulle Agglo, la CA Grand Châtelleraut ou la CC d'Aire-sur-l'Adour.
- Peu d'illectronisme dans les territoires urbains, les pôles économiques et universitaires.
- Les couronnes urbaines où résident des familles, très peu touchées par l'illectronisme. Dans les intercommunalités formant les couronnes urbaines, seuls 14 % des 15 ans ou plus sont en situation d'illectronisme.

Au niveau régional : l'est de la région davantage exposé, le sud-ouest peu affecté

D'un point de vue géographique, la Creuse est le département le plus touché par l'illectronisme en Nouvelle-Aquitaine. En effet, 23 % des Creusois de 15 ans ou plus sont dans l'incapacité d'utiliser internet

par manque de compétences ou de matériel. Plus largement, l'est de la Nouvelle-Aquitaine est davantage affecté par l'illectronisme. En Dordogne et dans le Lot-et-Garonne, un habitant sur cinq est en situation d'illectronisme. Toutefois, des espaces peu denses et une part importante de personnes âgées caractérisent ces trois départements : Ils n'abritent que 20 % de la population en situation d'illectronisme de la région.

A l'inverse, la Gironde et les Pyrénées-Atlantiques sont les moins affectés par l'illectronisme, avec respectivement 13 % et 16 %. En revanche, ces deux départements représentent à eux seuls un tiers de la population néo-aquitaine en situation d'illectronisme. Gironde et Pyrénées-Atlantiques accueillent de grands pôles économiques et urbains de la région, dans lesquels réside une population jeune, diplômée, active et avec de nombreux cadres (19 % des emplois sont occupés par des cadres et professions intellectuelles supérieures). La part des personnes ayant une maîtrise élevée des outils numériques y est la plus importante de la région (35 % en Gironde, 30 % dans les Pyrénées-Atlantiques). ■

CHIFFRES CLÉS

EN FRANCE ET EN NOUVELLE-AQUITAINE

1/6

1 NÉO-AQUITAIN SUR 6 N'UTILISE PAS LES OUTILS NUMÉRIQUES

15%

DE LA POPULATION EST EN SITUATION D'ILLECTRONISME EN 2021

MISSION INCLUSION NUMÉRIQUE ET TERRITOIRES

949

MEMBRES DANS LE RÉSEAU ET DESTINATAIRES DE LETTRE D'INFORMATION

352

PARTICIPANTS AUX RENCONTRES

110

EPCI MEMBRES DU RÉSEAU

3 QUESTIONS À ALICE FRÉNARD

Alice a été la référente de l'expérimentation territoriale "Co-construire une feuille de route d'inclusion numérique" pour le Grand Périgueux, menée en 2022-2023 par PQN-A et Hubikoop.

1. Pourquoi vous êtes-vous lancée dans cette construction de feuille de route sur l'inclusion numérique ?

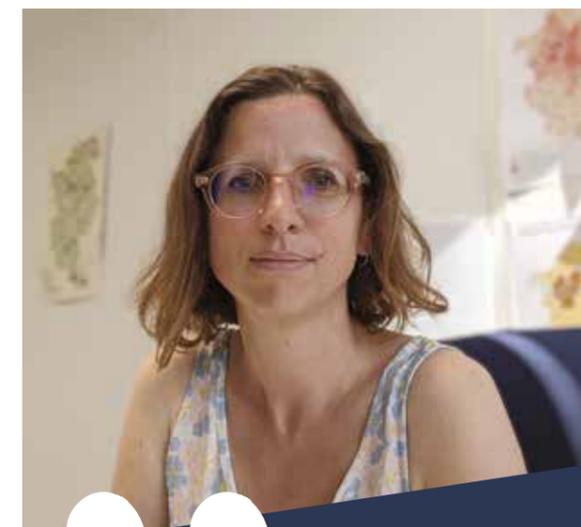
Notre principal enjeu, c'était d'accompagner notre population, les acteurs clés de notre territoire et les agents de la collectivité, afin de réduire les inégalités sociales engendrées par le numérique, que ce soit dans les zones urbaines ou rurales. Je pense que le numérique est partout, dans tous les secteurs de notre société, et les collectivités ont un rôle majeur à jouer pour accompagner cette transformation que nous vivons actuellement. Créer une feuille de route permet de rendre opérationnelles les ambitions. C'est notre rôle politique et social, d'accompagner la transformation numérique de notre société, et de ne pas laisser la population au bord de la route. Si nous on ne le fait pas, personne ne le fera !

2. Qu'est-ce que cette démarche a permis ?

L'accompagnement de PQN-A et Hubikoop, et les séances réalisées avec eux, ont permis aux acteurs de notre territoire de se rencontrer. On travaillait tous un peu dans notre coin : cela a permis de nous connaître et de savoir qui fait quoi. Il y a un réel réseau d'acteurs à mobiliser sur notre territoire ! Ensuite, les séances avec PQN-A et Hubikoop ont été intéressantes pour nous apprendre à initier le dialogue, à être productifs sur des temps courts.

3. Aujourd'hui, où en êtes-vous ?

Aujourd'hui on est prêt à se lancer. Notre feuille de route est concrète, opérationnelle, et elle s'intègre complètement dans notre projet de territoire Grand Périgueux 2040. C'est positif de voir que l'inclusion numérique y est inscrite ! Cet accompagnement nous a apporté une réelle dynamique de projet, et nous a fait monter en compétences sur l'animation collective. ■



Alice Frénard

chargée d'appui aux communes à la Communauté d'Agglomération du Grand Périgueux (24)

TRANSMETTRE

1 publication "Entreprendre pour un système alimentaire durable : nouvelles pratiques aux impacts sociaux et environnementaux positifs"

1 synthèse d'étude sur les pratiques évaluatives des PAT
5 fiches d'expériences
1 synthèse du Forum des acteurs du Pacte alimentaire de Nouvelle-Aquitaine

INFORMER

11 lettres d'information
14 articles

DÉMARCHES ALIMENTAIRES DE TERRITOIRE

ACCOMPAGNER OUTILLER

12 sollicitations d'intervention
2 expérimentations territoriales sur une filière légume locale en Haut Val de Sèvre (79), et sur l'approvisionnement local de la restauration collective publique sur le territoire de Lavalette Tude Dronne (16)
56 appuis-conseils

PARTAGER SE RENCONTRER

1 Forum des acteurs du Pacte alimentaire
9 temps de partage pour le réseau PAT
10 participations à des rencontres et groupes de travail
2 visites sur site : autour de la légumerie Légume Pro, de la Démarche Alimentaire Sud Landes - Pays Basque (64) et de la démarche d'alimentation en quartier prioritaire sur le PAT de la Rive Droite bordelaise (33)
5 web-conférences : sur la logistique des circuits courts et de proximité, sur les pratiques pour entreprendre en faveur d'un système alimentaire durable, sur les expérimentations territoriales et sur l'approvisionnement local de la restauration collective publique ; sur la coopération autour d'une démarche alimentaire de territoire

LES DÉMARCHES ALIMENTAIRES DES ACTIONS QUI SE POURSUIVENT ET SE CONSTRUISENT GRÂCE À LA FORCE DU RÉSEAU

Dans le prolongement de l'année 2022 basée sur l'accompagnement au passage à l'opérationnel sur certaines thématiques (les outils de transformation par exemple), l'accent a été mis en 2023 sur le renforcement de l'interconnaissance dans le réseau, et sur la prise en compte d'enjeux pour aborder les démarches alimentaires de manière transversale.

Une année de remobilisation du réseau

C'est autour des ambitions du Pacte Alimentaire pour une alimentation durable et locale, que la mission Démarche Alimentaire de Territoire (DAT) de PQN-A structure ses actions depuis 2018. Le réseau qu'elle anime est composé près de 900 techniciens et élus de collectivités et leurs groupements, d'acteurs économiques, d'associations, de chercheurs et de citoyens.

La crise sanitaire du Covid-19, avait mis un temps d'arrêt aux rencontres en présentiel, à la faveur du développement des outils en ligne. PQN-A a souhaité renforcer la vie du réseau avec quatre rencontres en présentiel de plus qu'en 2022. Ce sont donc plus de 570 acteurs du réseau qui se sont déplacés et rencontrés en 2023 lors de : deux visites sur site, à Tarnos (40) et à Floirac (33), une journée technique à Prigonrieux (24), deux matinées de partage des résultats des programmes de recherche APPAL et SEREALINA ainsi que lors du Forum régional.

Ainsi, plus de la moitié des 1083 participants en 2023 se sont mobilisés pour venir à la rencontre du réseau. Cette forte mobilisation souligne l'importance de ces temps de rencontre et d'échange pour les acteurs, et conforte le besoin d'organiser un événement d'envergure régionale chaque année.

Parallèlement, PQN-A a continué de proposer des

rencontres mensuelles destinées aux chargés de mission dans les DAT et PAT, qui ont été bien suivies. En effet, ce format plus informel permet aux participants d'échanger sur les difficultés et solutions rencontrées dans le quotidien de leur métier, et de rompre le possible isolement qui peut être ressenti sur ces postes qui sont particulièrement transversaux, et nouveaux.

Le Forum régional des acteurs du Pacte alimentaire, une rencontre réussie entre acteurs régionaux et des territoires

Les 14 et 15 novembre à Artigues-près-Bordeaux, les réseaux des démarches et projets alimentaires de territoire, et celui des acteurs engagés dans le Pacte alimentaire pour une alimentation durable et locale en Nouvelle-Aquitaine ont pu se rencontrer, chose qui n'avait pas été faite depuis le Forum de 2020.

Ce Forum s'est rythmé par des groupes de travail sur des sujets proposés par les participants au plus proche de leurs problématiques de terrain, des tables-rondes sur la coopération, et douze ateliers thématiques animés par des acteurs du réseau, sur une variété de sujets : lutte contre la précarité alimentaire, emploi agricole, etc. A posteriori, les comptes rendus des échanges permettent à PQN-A d'identifier les besoins du réseau et d'orienter les actions de son programme sur la mission démarche alimentaire de territoire.



En 2023 PQN-A s'est associé à INTERBIO Nouvelle-Aquitaine pour aborder l'enjeu d'approvisionnement local et bio de la restauration collective publique. Marie-Emmanuelle Saintier, vice-présidente de la communauté de communes de Mellois en Poitou (79) et Jacky Bonnet, premier adjoint au maire de la commune de la Couronne (16) ont témoigné sur les pratiques exemplaires d'approvisionnement en produits bio et locaux de leurs territoires respectifs. Ceux-ci ont en effet largement dépassé l'objectif de 50% de produits durables et de qualité fixé par la loi EGAlim. Au-delà des résultats probants, ces témoignages indiquent au réseau par où commencer pour entreprendre des démarches similaires.

> Pour en savoir plus, consultez la synthèse du Forum!



> Pour accéder à la synthèse des échanges et au replay du webinaire, cliquez ici.

L'accessibilité à une alimentation de qualité en quartier prioritaire

Le renouvellement des contrats de ville¹ prévu pour 2024 représentait une opportunité pour y aborder l'enjeu de l'accessibilité à une alimentation durable et de qualité dans les quartiers prioritaires. En effet, la précarité alimentaire grandissante à cause de la crise du Covid-19 et de l'inflation interroge les actions menées dans le cadre de la Politique de la ville, car les habitants des quartiers y sont souvent surexposés. Cela questionne aussi les actions conduites dans le cadre des démarches alimentaires territoriales (DAT), qui, en structurant des filières locales d'approvisionnement, peuvent contribuer au recul de cette précarité. Pour favoriser la cohérence de ces actions, les acteurs du réseau des DAT et de la Politique de la ville ont été invités à se rencontrer lors de la visite du quartier de Dravemont à Floirac (33). Ils ont pu découvrir divers projets facilitant l'accessibilité alimentaire : une épicerie solidaire caractérisée par une forte implication des habitants, un jardin partagé communal et les caves des immeubles d'habitations où sont aujourd'hui installées plusieurs activités agricoles. ■

> Pour en savoir plus sur cette journée, cliquez ici.

¹ Le contrat de ville constitue le contrat unique de référence de la politique de la ville et des politiques menées en faveur des quartiers prioritaires de l'ensemble des partenaires signataires (Etat, 2022). Pour davantage d'informations, voir les pages de la mission Politique de la ville.

CHIFFRES CLÉS

1 083

PARTICIPANTS AUX RENCONTRES

223

PARTICIPANTS AU FORUM DES ACTEURS DU PACTE ALIMENTAIRE

46

DÉMARCHES ALIMENTAIRES DE TERRITOIRES RÉPERTORIÉES PAR PQN-A

1 745

DESTINATAIRES DE LA LETTRE D'INFORMATION

22%

DES EXPLOITATIONS AGRICOLES NÉO-AQUITAINES VENDENT EN CIRCUIT COURT EN 2020

35

PAT LABELLISÉS EN NOUVELLE-AQUITAINE

600

COLLÈGES ET LYCÉES AU SEIN DE L'ACENA, ASSOCIATION DE GROUPEMENTS DE COMMANDES QUI PERMET QUE LES ACHATS DE VIANDE ET VEAU SOIENT À 64% D'ORIGINE RÉGIONALE, DONT 20% BIO EN 2023

4

PLATEFORMES DE DISTRIBUTION DE PRODUITS LOCAUX ET DE QUALITÉ, EN 100% BIO

30

ACTEURS SIGNATAIRES DU PACTE ALIMENTAIRE POUR UNE ALIMENTATION DURABLE ET LOCALE

OÙ EN SONT LES PAT NÉO-AQUITAINS SUR L'ÉVALUATION ?

L'Etat reconnaît deux niveaux de labellisation pour les projets alimentaires de territoire. Le niveau 1 correspond à "l'émergence" du projet, et le niveau 2 à un projet "opérationnel". Le niveau 1 n'est valable que trois ans, et non reconductible. Au bout de trois ans, le PAT de niveau 1 est encouragé à se présenter au niveau 2. Pour accéder à ce second niveau, le territoire doit fournir une autoévaluation du projet mis en œuvre pendant les trois années du niveau 1, qui atteste de la progression du projet vers ses objectifs opérationnels.



> La synthèse est disponible sur le site



En 2022, un paradoxe semblait se dessiner : les PAT se déploient rapidement en région, et pour nombre d'entre eux (labellisés au niveau 1 en 2020-2021 à la faveur des fonds du Plan de relance alloués au Programme National pour l'Alimentation) la candidature au niveau 2 se rapproche. Or, en 2022, il n'existait pas ou peu d'information sur l'évaluation des PAT et leurs pratiques évaluatives, à la connaissance de la DRAAF, de la Région, de l'ADEME et de l'ARS. PQN-A a donc mené l'enquête en 2023. Il en résulte qu'effectivement, rares sont les projets qui ont fait l'objet d'une évaluation complète. Le manque de référentiel et d'orientation institutionnelles claires pour évaluer est en effet exprimé par les chargés de

mission référents de PAT. Ainsi, la majorité des porteurs de PAT ne sont pas suffisamment outillés pour conduire une autoévaluation qui leur permettra d'atteindre le niveau 2 de la labellisation. Pour pallier cette carence qui ne concerne pas uniquement la Nouvelle-Aquitaine, en 2024, un cycle dédié à l'évaluation des PAT sera proposé par Terres en Villes et Chambre d'Agriculture France qui animent le réseau national des PAT. ■

PAROLE D'ACTEUR JACKY BONNET

PENSER NOS TERRITOIRES POUR DEMAIN

1. Vous êtes engagé dans le développement territorial. Qu'est-ce que cela signifie pour vous ?

J'aime de moins en moins le mot "développement" car ce terme reflète encore trop pour moi une notion d'expansion, d'activité productiviste. [...] Il y a une nécessité de revoir notre façon de vivre. Le développement territorial est forcément aujourd'hui synonyme de changement radical. Ce changement de paradigme semble inaccessible par le manque de prise de conscience et de décisions fortes à tous les niveaux. [...]

2. Garantir une alimentation saine et durable sur votre territoire est l'un des grands sujets de votre carrière d'élu. Racontez-nous vos plus grands défis à ce sujet.

[...] On le sait, les systèmes agricoles, agroalimentaires et agro-chimiques ne sont pas durables. Aujourd'hui, la société consomme ce que certains ont intérêt à produire alors que dans une démocratie alimentaire on devrait produire ce dont on a besoin, ce qui serait bon pour notre santé et notre environnement, de la fourchette à la fourche en somme, et pas l'inverse. C'est de la responsabilité des pouvoirs publics d'agir dans le bon sens.

[...] Ce qui me donne espoir, ce sont ces actions menées à l'échelle locale. Il faut rendre ce défi joyeux, et impliquer davantage de monde pour lutter ensemble. C'est alors beaucoup plus facile ! C'est ce que je vis d'ailleurs en duo avec mon responsable restauration, Grégory Passeraud. Il est important de s'entourer des personnes qui sont motivées et convaincues par le changement et surtout ne pas avoir peur du temps long qui permet de bâtir des changements solides, bien au-delà d'un mandat politique. [...]

3. Quel(s) message(s) souhaitez-vous partager à vos pairs ?

Deux choses me paraissent importantes : d'abord qu'il faut miser sur le collectif et que l'essentiel est de prendre soin des autres, particulièrement des plus fragiles. Enfin, au regard de mon expérience personnelle et de mon statut d'élu, la transition écologique, la sobriété, ne sont pas synonymes d'austérité, elles sont facteurs de progrès, de liens sociaux et de solidarité. ■

> Retrouvez [l'intégralité de l'interview ici](#).



”

Jacky BONNET
Premier adjoint au maire de la commune de la Couronne (16)

OUTILLER

17 appuis-conseils
3 sollicitations par les référents
PVD départementaux

INSPIRER

1 vidéo interview
1 vidéo de retour sur l'expérimentation IATU -
Communauté de communes Grands Lacs
2 fiches d'expérience
1 article "Paroles d'acteurs"

REVITALISATION DES CENTRE-BOURGS & CENTRE-VILLES

PARTAGER SE RENCONTRER

3 web-conférences
2 visites sur site

INFORMER

10 lettres d'information thématiques
5 articles "Retour sur"
1 plaquette Banque des Territoires

EXPLORER EXPÉRIMENTER

Expérimentation territoriale
"Revitalisation et Sobriété foncière"

REVITALISATION

PASSER À L'ACTION POUR LA TRANSITION CLIMATIQUE ET LA RÉSILIENCE DES TERRITOIRES

En 2023, via ses différents outils d'animation (web-conférences, visites sur site et retours d'expérience), Pays et Quartiers de Nouvelle-Aquitaine a mis l'accent sur l'importance du passage à l'action des stratégies de revitalisation et le lien intrinsèque entre revitalisation et transitions.

Depuis 2019, Pays et Quartiers de Nouvelle-Aquitaine s'est emparé de la thématique de la revitalisation des centres-bourgs et des centres-villes. Missionné par l'Etat et la Région Nouvelle-Aquitaine pour mettre en réseau les décideurs locaux et l'ingénierie locale, l'objectif est de faciliter le déploiement des démarches de revitalisation pour un aménagement du territoire équilibré et durable.

2023, de la stratégie globale au passage à l'action

La revitalisation nécessite une stratégie globale. En effet, les conséquences de la dévitalisation des centres-bourgs et des centres-villes sont systémiques. Un centre-bourg sans commerces n'attirera pas non plus de commerçants, etc. Il ne s'agit donc pas seulement d'apporter des réponses ponctuelles et sectorielles (politiques de l'habitat, politique du développement commercial, réaménagement des espaces publics, etc.) mais bien d'avoir une vision globale et cohérente du projet pour son centre et plus largement pour son territoire, partagée par une gouvernance élargie.

Entre 2018 et 2023, l'accent a été mis sur la mise en place de feuilles de route, au travers de diagnostics, d'études ou encore de consultations. Ces feuilles de route mettent en lumière les problèmes à prendre en compte et les forces sur lesquelles le territoire peut s'appuyer pour les résoudre. Elle priorise les enjeux, phase les différentes actions et les échelonne dans le temps. Et surtout, elle permet d'aborder la question cruciale du financement et ainsi de construire un plan

pluriannuel d'investissement. Ce dernier permet de planifier les investissements à court, moyen et long terme et donne une véritable viabilité au projet.

En 2023, si des communes sont en cours d'élaboration de ces feuilles de route, d'autres, ayant formalisé leur stratégie de revitalisation, entament une nouvelle phase : celle du passage à l'action. Ainsi, l'aménagement de nos centres-villes et centres-bourgs sur les 50 prochaines années s'inscrit dans ces feuilles de routes, visant des territoires vivants, attractifs, adaptés aux changements climatiques et aux nouveaux modes de vie.

Un renforcement du maillage des politiques publiques en faveur de la revitalisation de la ruralité

Pour accompagner les collectivités dans leurs stratégies de revitalisation, un maillage de dispositifs a été déployé à différents échelons, visant des types de territoires divers. Dans un premier temps, les villes moyennes ont bénéficié d'une démarche spécifique avec Action Cœur de Ville, suivies d'autres dispositifs nationaux et régionaux pour les petites villes avec Petites Villes de Demain ou encore AMI Revitalisation des centres-villes et des centres-bourgs du Conseil régional Nouvelle-Aquitaine.

En 2023, les dispositifs de revitalisation se sont étendus à une maille encore plus fine. Les questions de ruralité et d'équilibre territorial ont été les cibles de nouvelles politiques publiques, à des échelles diverses.

Au niveau national, dans le cadre de France Ruralité, *Villages d'avenir* vise à accompagner des communes rurales de moins de 3 500 habitants dans la réalisation de leurs projets de développement. Les lauréats de l'appel à projet 2023 ont été annoncés en cette fin d'année.

Au niveau local, le département de la Charente avec le soutien du Conseil régional a lancé en 2023 un appel à projets "*Grands Villages pour Demain*", qui vise à fournir aux communes un soutien technique en vue de définir une stratégie de dynamisation et d'adaptation de leur centre-bourg.

Bien entendu cette maille n'était pas un "*no man's land*" de l'action publique. A travers les politiques contractuelles territoriales (Contrat Région ou CRTE) ou bien par les fonds européens, des dynamiques étaient accompagnées d'élus et d'acteurs volontaires. Cependant l'avènement de ces dispositifs invite à reconnaître et valoriser cette ruralité qui compose en grande partie le territoire néo-aquitain.



En ce sens, nous vous proposons de redécouvrir les propos de Franck Bonnet, maire de Saint-Fraigne (16) décédé en 2021 et précurseur avec son projet de revitalisation pour sa commune de 500 habitants. Il invitait les maires et les institutions

à oser des démarches ambitieuses et à ne pas baisser les bras pour revitaliser nos campagnes.

Un renforcement des échanges de proximité grâce à un programme d'action diversifié

En 2023, PQN-A a poursuivi son action sur le territoire néo-aquitain via un programme diversifié sollicitant

une diversité d'acteurs et de territoires (villages, villes, intercommunalités, Pays, etc.). Les formats installés en 2021, visites sur site et web-conférences se sont ancrés dans nos pratiques et celles de notre public.

Les web-conférences ont rassemblé près de 300 participants autour d'élus et d'experts abordant les questions suivantes :

- Comment les territoires peuvent-ils prendre en main la question de l'énergie ?
- Le vieillissement des populations, levier pour la revitalisation des centres-bourgs ?
- Les tiers-lieux : des leviers pour la revitalisation ?

Pour faire écho à ces problématiques de façon concrète, PQN-A a organisé des visites sur site dans deux communes de Nouvelle-Aquitaine réunissant une centaine de participants et abordant des dispositifs opérationnels utilisés par les communes :

- Saint-Léonard-de-Noblat (87) et son Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH).
- Libourne (33) et sa concession d'aménagement

Au cœur de son rôle de capitalisation et de partage des bonnes pratiques, PQN-A a réalisé cinq retours d'expérience pour inspirer les acteurs de la revitalisation que ce soit sous format vidéo en interviewant le maire de Fors (79) au sujet du projet de revitalisation de sa commune ou bien sous format écrit comme le projet d'écoquartier de Faux-la-Montagne (23).

Dans l'optique d'accompagner au plus proche les territoires, PQN-A et l'IATU ont poursuivi leur partenariat autour de l'expérimentation territoriale. Cette année, les élèves du IATU et la commune d'Echiré travaillent à l'adaptation de l'aménagement de la commune pour prévenir et anticiper les risques induits par le dérèglement climatique. ■

CHIFFRES CLÉS

LA REVITALISATION DES CENTRES BOURGS EN NOUVELLE-AQUITAINE

22

LAURÉATS ACTION COEUR DE VILLE

197

PETITES VILLES DE DEMAIN

36

LAURÉATES AMI REGIONAL «CENTRES-BOURGS/CENTRES-VILLES»

MISSION REVITALISATION DES CENTRES-BOURGS

5 642

PERSONNES REÇOIVENT LA LETTRE D'INFORMATION RCB

411

PARTICIPANTS AUX RENCONTRES

98

ÉLUS ONT PARTICIPÉ AUX RENCONTRES

LA CONCESSION D'AMÉNAGEMENT L'EXEMPLE DE LIBOURNE (33)

Durant la table ronde de la visite sur site de Libourne, le 6 octobre 2023, la commune a abordé sa concession d'aménagement.

La question de l'habitat est cruciale dans le projet de revitalisation de Libourne. En effet, le centre ville fait face à une problématique de dégradation des logements anciens et de nombreux marchands de sommeil louent des logements indignes. Libourne a donc signé un contrat de concession avec InCité, opérateur de la métropole bordelaise.

Une concession d'aménagement est un contrat par lequel une collectivité confie la réalisation d'une opération d'aménagement à un aménageur public ou privé.

Une concession d'aménagement permet :

- Une action engagée dans le temps long, nécessaire pour des opérations d'envergure
- Un encadrement par le contrat insensible aux arrangements informels et aux modifications circonstancielles, avec un bilan financier qui nécessite justification et transparence
- L'apport à la collectivité d'une ingénierie complexe et multidisciplinaire, qui peut manquer en interne

Une concession d'aménagement nécessite :

- Un projet clair et détaillé établi par la collectivité
- Une compétence de savoir faire faire
- De l'exigence et de la confiance
- De la constance : une gouvernance stable, fluide et partenariale
- Une adaptabilité du concessionnaire au territoire et aux projets

La concession d'aménagement entre Libourne et InCité :

Le contrat qui lie Libourne et InCité comprend le recyclage de 25 immeubles, la restauration de 40 immeubles et l'animation d'une OPAH RU. Il prévoit 2/3 des logements créés en location sociale.

Les principales missions dont est chargé InCité sont celles du renouvellement et de la reconstruction du bâti : procédures foncières, travaux de sécurisation ou de démolition, études de programmation, de faisabilité, de dimensionnement. Puis, InCité a une mission de commercialisation et de gestion de ces nouveaux logements ou locaux.

L'intervention en recyclage urbain est souvent limitée. Cependant, d'autres outils coercitifs ou incitatifs permettent d'accompagner et d'encadrer les propriétaires, comme la Déclaration d'Utilité Publique de rénovation et le permis de louer mis en place par la collectivité.

Deux fois par mois, le comité de coordination réunit tous les services de la ville et de l'intercommunalité qui agissent sur le centre ancien. Ils travaillent de manière transversale, en mode projet.

Selon Jean Philippe le Gal, deuxième adjoint au maire de Libourne, la concession a eu le même coût que si la ville avait réalisé ces missions en régie, avec en prime l'expertise de l'opérateur.

La concession d'aménagement qui lie Libourne et InCité vise à ancrer Libourne dans une vision de frugalité et de transition écologique, grâce à la rénovation énergétique des bâtiments, à l'utilisation de bâti existant, évitant la consommation de foncier, et à la rénovation du quartier de la gare, mettant en exergue la place de Libourne comme centralité des mobilités douces.

6 QUESTIONS À ALAIN CANTEAU

La série "Je revitalise mon centre-bourg !" met en lumière les projets de revitalisation menés par les communes de Nouvelle-Aquitaine. Alain Canteau, maire de Fors (79) depuis 2020, témoigne de son projet, de la fermeture de la dernière épicerie à un centre-bourg vivant, intergénérationnel et culturel.

1. Pour commencer, pouvez-vous nous dresser un portrait de Fors ? Quelle était sa situation en 2020 lorsque vous êtes devenu maire ?

Fors est une ville située à 12 km de Niort. 1900 habitants sont principalement employés dans des entreprises niortaises. La route essentielle pour venir de Niort n'a aucun commerce au bord de la route. Fors a connu une épicerie pendant de nombreuses années, qui malheureusement a fermé, et qui était considérée comme un élément essentiel pour la commune, un besoin pour les habitants.

2. Après cette fermeture, quel était votre projet ?

Pendant la campagne électorale, on avait imaginé relancer l'épicerie. J'ai été contacté par de jeunes commerçants qui cherchaient un local pour s'installer. On avait une friche agricole en plein centre-bourg, donc on a obtenu une aide de l'Etat par l'intermédiaire du Fond Vert pour sa démolition.

3. Quels commerces ouvriront sur cet espace ?

Il y aura des commerces de bouche : une supérette, une boulangerie, une pâtisserie; et des commerces plus atypiques : une artiste couturière, un torréfacteur, des professions paramédicales et une agence immobilière.

4. Votre projet dépasse le projet commercial et artisanal ?

La philosophie du projet, c'est de faire vivre un centre-bourg, d'en faire un lieu où l'intégralité de la vie en société puisse se dérouler. À côté de ce lieu existe un parc naturel, îlot de fraîcheur de 7 000 m². On va développer à côté un habitat de centre-bourg pour les personnes âgées.

Le projet a aussi un pan culturel : la salle de spectacle à proximité va servir de salle de cinéma et de théâtre. Dans le parc, nous allons construire un théâtre de verdure.

Nous aurons donc une offre commerciale, une offre culturelle et une offre d'habitat pour personnes âgées proche des écoles, des médecins et de la mairie.

5. Quelles problématiques rencontrez-vous ?

Ce lieu est situé dans le périmètre des bâtiments de France. L'architecte des bâtiments de France ne souhaite pas y voir de panneaux solaires, ou avec une technique trop coûteuse pour le budget de la commune. La deuxième problématique est financière : c'est compliqué de se lancer seul : on ne fait partie d'aucun programme.

6. Qu'aimeriez-vous partager avec vos pairs ?

Il ne faut surtout pas baisser les bras quand on sent que c'est un besoin pour la population, un moyen d'exister pour la commune, il ne faut pas se décourager. Nous, on arrive à la fin, ça a été dur pendant trois ans, mais je pense qu'à Noël 2024, les commerces ouvriront. ■



Alain CANTEAU,
Maire de Fors, sur son projet de revitalisation



MÉDIAS-VIDÉOS

22 web-conférences en replay
3 vidéos *Retours d'expériences*

MÉDIAS-INTERNET

85 articles dont 7 paroles d'acteurs
53 lettres d'information thématiques et 11 newsletters

COMMUNICATION & TRANSFORMATION DIGITALE

PUBLICATIONS "PHARE"

1 guide méthodologique "*Co-construire une feuille de route territoriale d'inclusion numérique*"
1 publication "*Entreprendre pour un système alimentaire durable : nouvelles pratiques aux impacts sociaux et environnementaux positifs*"
1 synthèse d'étude sur les pratiques évaluatives des PAT
1 plaquette "*Petites villes de demain, la Banque des Territoires vous accompagne de la construction du projet de revitalisation à la mise en oeuvre des actions*"
5 restitutions de "visite sur site"
1 étude Politique de la ville en partenariat avec l'INSEE
1 restitution du Forum des acteurs du Pacte alimentaire de N-A

COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE

2 kakémonos
1 flamme
1 bilan d'activités

2023 : UNE TRANSFORMATION NUMÉRIQUE POUR RÉPONDRE À UN ÉCOSYSTÈME NUMÉRIQUE EN CONSTANTE ÉVOLUTION ET OPTIMISER NOTRE ACCOMPAGNEMENT DES TERRITOIRES NÉO-AQUITAINS !

La nouvelle plateforme numérique du centre de ressources a vu le jour mi juin, après trois années consacrées à la refonte de notre stratégie numérique.

En 2020, PQN-A prenait la décision de s'engager dans une démarche de transformation numérique grâce au soutien des administrateurs. Cette transformation a abouti grâce à l'investissement, la contribution active et l'enthousiasme de toute l'équipe, un gage de réussite pour affronter et répondre à ce changement culturel et stratégique au sein de PQN-A.

Repenser l'organisation de PQN-A permet aujourd'hui de placer le digital au cœur de notre offre de services et de nos moyens d'actions mais également au cœur de notre organisation et de notre fonctionnement interne. Ce temps de la transformation numérique nous a semblé parfois long, 3 ans ! Ce n'est pas un hasard que l'on parle de transformation, il faut effectivement du temps, de l'humain et pas seulement de la technologie.

Quelle était la promesse de départ que nous nous étions fixés ?

A l'issue du diagnostic numérique de PQN-A mené avec Digital Conseil, notre ambition était plurielle pour accompagner au mieux les acteurs de Nouvelle-Aquitaine. Disposer de ressources et d'outils pour comprendre et appliquer les politiques publiques, faciliter la mise en œuvre des initiatives et se connecter à d'autres acteurs de l'écosystème pour collaborer au service des projets étaient nos défis pour lancer ce processus de transformation numérique.

Qu'en est-il plus de 6 mois après le lancement de cette plateforme numérique ?

A t-elle répondu aux enjeux que nous nous étions fixés en 2020 ? À savoir : la simplification, l'optimisation de notre offre de services, la facilitation de la collaboration et la mise en réseau entre acteurs mais aussi une ergonomie et un design améliorés.

Nous considérons que les résultats sont très encourageants. Le nombre de visites sur le site de PQN-A nous indique 180 000 pages vues soit une progression de 40% de pages vues depuis 6 mois. Un autre indicateur, qui sera à conforter en 2024, se révèle également favorable. Le nombre de visiteurs sur le site de PQN-A atteint le chiffre des 48 000 soit une augmentation de 5 % depuis le lancement de la plateforme.

Conforter une culture de l'apprentissage pour faciliter et accompagner les changements digitaux au sein de l'équipe

Landing page, arborescence, header, storyboard, responsive design, backlink, SEO, pré-production, matomo,... ce nouveau lexique un peu "barbare" de la transformation digitale a accompagné le pôle communication de PQN-A tout au long de cette année. Ce pôle composé par Anne-Sophie Gillion et Marine de Briey a consacré le premier semestre à un travail itératif de réflexion et de (dé)construction des différentes fonctionnalités du site avec l'aide de KPG, prestataire digital retenu pour cette mission. Au terme de ce travail, la mise en production opérationnelle du site et du CRM a été lancée le 15 juin 2023 !

Le second semestre, Anne-Sophie Gillion a mis l'accent sur la formation de l'équipe de PQN-A aux nouvelles fonctionnalités et processus de la plateforme et de son CRM. La prise en main et l'exploitation optimale et de

façon autonome de ces nouveaux usages digitaux par l'équipe sont la condition nécessaire et obligatoire pour réussir cette transformation digitale.

En parallèle de cette transformation digitale, le pôle Communication a poursuivi la mise en oeuvre de son plan de communication.

Une offre de services plus qualitative rendue plus lisible et attractive grâce aux nouveaux outils numériques proposés par PQN-A

Guidés par une amélioration de notre offre de services, nous avons privilégié la qualité de nos livrables, le suivi de nos process mais également adapté le format de nos rencontres en réponse aux attentes de nos réseaux d'acteurs. Le nombre de rencontres en présentiel et en distanciel s'est équilibré cette année permettant ainsi d'accroître et faciliter les temps d'échanges, de partages entre pairs par rapport aux webinaires. En 2023, le nombre de nos productions (articles, publications, fiches d'expériences) a progressé (+10% avec 144 publications et +12% avec 85 articles), le nombre des rencontres est resté constant par rapport à l'année 2022.

L'enjeu de PQN-A de réinvestir la communication de proximité animé par la volonté de faire vivre et d'écouter les territoires néo-aquitains.

Le réseau social LinkedIn et l'outil Hubscore pour l'envoi des campagnes mails ont permis de répondre efficacement à cet enjeu majeur, celui de toucher les acteurs des territoires dans leur quotidien "Ici et maintenant". Rendus plus attractifs et lisibles, le nombre d'abonnés à LinkedIn a ainsi augmenté de +185% en termes d'abonnés. L'envoi mail de nos cinq

ZOOM

NOS GROUPES DE TRAVAIL

Pensés plus comme des espaces ressources, ces groupes de travail ont pour objectifs de partager de l'info, des documents, des médias mais également de dialoguer grâce à un chat entre utilisateurs sur une problématique commune. Naviguer dans ces espaces permet de créer et développer des réseaux d'acteurs privilégiés sur nos différentes thématiques de travail. Retrouvez nos espaces ressources récemment créés que nous vous invitons à rejoindre : la lutte contre les discriminations, les RDV de l'inclusion numérique, les démarches alimentaires de territoire

lettres d'information reste également très satisfaisant avec une moyenne de 35 % de taux d'ouverture et ce, en direction d'un public croissant (+ 30 % en une année et 12 000 acteurs destinataires). Notre chaîne Youtube, plus conçue comme un lieu de stockage de toutes nos vidéos, fait apparaître une légère baisse (-10 % de vues). Il s'agira dans les prochains mois de repenser le lien entre la plateforme digitale et cette chaîne youtube.

Soulignons que cette année 2023 fût une année clés et dense pour la pôle communication avec la conception et l'exploitation de la nouvelle plateforme numérique et des outils digitaux (CRM Hubscore, LinkedIn, Canva). ■

CHIFFRES CLÉS

SITE PQN-A

180 000

PAGES VUES SUR LE SITE PQN-A

48 000

VISITEURS SUR LE SITE PQN-A

+5%

UTILISATEURS DU SITE

+40%

DU NOMBRE DE PAGES VUES

RÉSEAUX SOCIAUX

2 000

ABONNÉS SUR LINKEDIN

+185%

D' ABONNÉS SUR LINKEDIN

8 000

VUES SUR LA CHAÎNE YOUTUBE

DÉCOUVREZ LES 10 RESSOURCES LES + CONSULTÉES EN 2023 !

RESSOURCES PUBLIÉES	THÉMATIQUE	DATE DE PUBLICATION	NOMBRE DE VUES
Préparation des futurs contrats de ville : PQN-A vous accompagne	Politique de la ville	9 mars 2023	703
Retour sur le webinaire : "Entreprendre pour un système alimentaire durable", le 2 mars 2023	Démarches alimentaires de territoire	10 mars 2023	592
Bilan de l'évaluation des contrats de ville : quelles perspectives pour la suite ?	Politique de la ville	17 mars 2023	320
Je revitalise mon centre-bourg ! #11 : Alain CANTEAU, maire de Fors (79)	Revitalisation des centres-bourgs et centres-villes	4 septembre 2023	284
Parole d'acteurs #11 - Corinne Corcuff, une carrière dédiée à l'éducation populaire et l'accompagnement vers l'emploi	Parole d'acteurs	19 janvier 2023	247
Synthèse de l'enquête "Numérique et territoires" (2022)	Inclusion Numérique	18 janvier 2023	245
Retour sur la web-conférence "Logistique du dernier kilomètre en circuit alimentaire court et de proximité"	Démarches Alimentaires de Territoire	2 février 2023	230
Les tiers lieux : des leviers pour la revitalisation ?	Revitalisation des centres-villes et centres-bourgs	15 décembre 2023	108
La connexion solidaire : comment agir en tant que collectivité ?	Inclusion numérique	27 mars 2023	101
Le vieillissement des populations, levier pour la revitalisation des centres-bourgs ?	Revitalisation des centres-villes et centres-bourgs	2 février 2023	94

 www.pqn-a.fr

 [pays-et-quartiers-de-nouvelle-aquitaine-pqn-a](https://www.linkedin.com/company/pays-et-quartiers-de-nouvelle-aquitaine-pqn-a)

 Pays et Quartiers de Nouvelle-Aquitaine

DÉCOUVREZ LES QUATRE FORMATS LES + CONSULTÉS !

CHIFFRES CLÉS

22

WEB-CONFÉRENCES EN REPLAY

3

VIDÉOS "RETOURS D'EXPÉRIENCES"

7,5k

VUES EN 2023

8 000

VUES SUR YOUTUBE

1

“JE REVITALISE MON CENTRE-BOURG”

Chaque épisode donne la parole à un ou une élue engagée dans une démarche de revitalisation de son centre-bourg. Chacun dépeint le tableau de sa commune : enjeux, actions, démarches de revitalisation sont mises à l'honneur dans ce format !

Total des vues : 6 421 vues
Moyenne de vues : 584 vues

La plus consultée en 2023 :

JE REVITALISE MON CENTRE-BOURG ! #11 : ALAIN CANTEAU, MAIRE DE FORS (79)



NOUVEAUX FORMATS

PQN-A a testé en 2023 de nouveaux formats :

- le podcast, à écouter à tout moment en fonction de vos envies,
- le reportage, pour présenter de manière pédagogique et illustrée une méthodologie de co-construction thématique.

Ecoutez-les et visionnez-les sans modération et faites nous savoir s'ils méritent d'être renouvelés en 2024 !

2

“PODCAST”

Total des vues : 260

ALIMENTERRE#1 : LES LÉGUMERIES, LEVIERS DE LA RELOCALISATION DES APPROVISIONNEMENTS EN RESTAURATION COLLECTIVE PUBLIQUE ?



3

“REPORTAGE”

Total des vues : 282

CO-CONSTRUIRE UNE FEUILLE DE ROUTE TERRITORIALE D'INCLUSION NUMÉRIQUE - REPORTAGE - HUBIKOOP X PQN-A



4

NOS WEBINAIRES

Plusieurs fois par mois, PQN-A organise des web-conférences afin d'accompagner les élus et techniciens sur des problématiques spécifiques liées à nos thématiques de travail. Découvrez leurs rediffusions sur notre chaîne Youtube !

Total des vues : 1 879
Moyenne de vues : 117
Les plus consultées par thématique en 2023

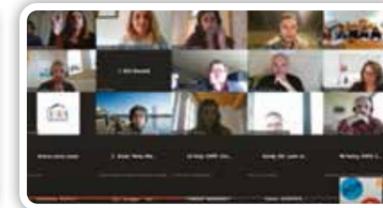
POLITIQUE DE LA VILLE
WEBINAIRE DU 17 NOVEMBRE 2023 : "LES DISCRIMINATIONS : DE QUOI PARLE T-ON ?"
209 VUES



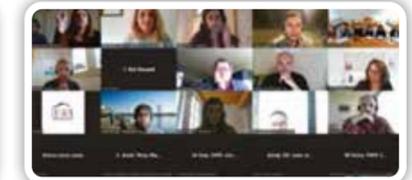
REVITALISATION DES CENTRES-BOURGS
WEBINAIRE DU 4 JUILLET 2023 : "COMMENT LES TERRITOIRES PEUVENT-ILS PRENDRE EN MAIN LA QUESTION DE L'ÉNERGIE ?"
171 VUES



DYNAMIQUES TERRITORIALES POUR L'EMPLOI
WEBINAIRE DU 21 JUILLET 2023 "EMPLOI ET TRANSITIONS"
81 VUES



INCLUSION NUMÉRIQUE
WEBINAIRE DU 9 MARS 2023 : "LA CONNEXION SOLIDAIRE : COMMENT AGIR EN TANT QUE COLLECTIVITÉ ?"
100 VUES



DÉMARCHES ALIMENTAIRES DE TERRITOIRE
WEBINAIRE DU 2 MARS 2023 : "ENTREPRENDRE POUR UN SYSTÈME ALIMENTAIRE DURABLE, PRATIQUES AUX IMPACTS POSITIFS" - 134 VUES



ÉQUIPE & INSTANCES

L'ÉQUIPE 2023

Le conseil d'administration a souhaité pour la conduite du projet 2021-2027, un remaniement de l'équipe pour porter un projet renouvelé. Ainsi, l'année 2023 a permis de poursuivre la dynamique engagée en 2021.

Nous souhaitons remercier :

- **Coline BABAUDOU**, chargée de la mission Revitalisation des centres-bourgs et centres-villes en Nouvelle-Aquitaine depuis le 01/09/2020. Elle a souhaité quitter ses fonctions et déploie dorénavant ses compétences dans la région toulousaine.
- **Marine DE BRIEY**, chargée de communication depuis le 01/10/2022. Elle a souhaité à l'issue de son CDD rejoindre la Charente-Maritime.

Avec le départ de Coline et Marine, l'équipe s'est agrandie avec l'arrivée de :

- **Pauline CHATELAIN**, chargée de mission Revitalisation des centres-villes et centres-bourgs depuis le 25/09/2023
- **Julia LAURENS**, chargée de mission Territoires et transitions depuis le 01/06/2023
- **Pauline NUNES**, chargée de mission Politique de la ville en renfort depuis mai 2023 sur ce poste.

PQN-A accueille des stagiaires, qui contribuent à mener des travaux d'enquête et d'appui à la conduite des chantiers du centre de ressources.

En 2023, PQN-A a accueilli en son sein deux stagiaires :

- **Aminta N'goya KANTE** a effectué un stage de 6 mois sur les pratiques évaluatives des Projets Alimentaires de Territoires (PAT)
- **Mathilde MALAGIE** a effectué un stage de 2,5 mois sur l'analyse des stratégies locales des projets de territoire en Nouvelle-Aquitaine. ■

- Pôle administratif et financier
- Pôle Communication
- Pôle Animation territoriale
- Pôle Cohésion



LES INSTANCES 2023

Conformément à ses statuts, PQN-A est présidé alternativement par l'État et le Conseil régional. En 2023, le GIP PQN-A a été présidé par l'État.

REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT

NOM	FONCTION-INSTITUTION	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	CONSEIL D'ADMINISTRATION
Etienne GUYOT	Préfet de Région	membre titulaire	membre titulaire
Régine LEDUC	Adjointe au SGAR	membre titulaire	membre titulaire
Isabelle GORCE	Chargée de mission auprès du Préfet	membre titulaire	membre suppléant
Eric LABADIE	Adjoint au Chef Pôle 3 E - Directions Régionales de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS) Nouvelle-Aquitaine	membre titulaire	membre titulaire
Alice-Anne MÉDARD	Direction Régionale Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Nouvelle-Aquitaine	membre titulaire	
Philippe DE GUÉNIN	Directeur Directions Régionales de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) Nouvelle-Aquitaine	membre titulaire	
Patrick AMOUSSOU-ADÉBLÉ	Secrétaire Général pour les Affaires Régionales	membre suppléant	membre suppléant
Caroline GAREAU	Chargé de mission Politiques territoriales contractualisations, études, affaires culturelles - SGAR Nouvelle-Aquitaine	membre suppléant	membre suppléant
Marie-Pierre BRUN	Chef du service régional Politique de la ville - DREETS Nouvelle-Aquitaine	membre suppléant	membre suppléant
Jennifer LIÉGEOIS	Cheffe du service adjointe Aménagement Habitat et Construction - DREAL Nouvelle-Aquitaine	membre suppléant	
Bénédicte GENIN	Directrice générale DRAAF Nouvelle-Aquitaine	membre suppléant	

REPRÉSENTANTS DE LA RÉGION

NOM	FONCTION-INSTITUTION	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	CONSEIL D'ADMINISTRATION
Alain ROUSSET	Président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine	membre titulaire	membre titulaire
Laurence ROUËDE	Vice-présidente du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine en charge du développement et de l'équité des territoires et des politiques contractuelles	membre titulaire	membre titulaire
Maryse COMBRES	Conseillère régionale	membre titulaire	membre titulaire
Sandrine HERNANDEZ	Conseillère régionale déléguée à la revitalisation, au foncier et à l'urbanisme	membre titulaire	membre suppléant
Benoît TIRANT	Conseiller régional délégué à la Politique de la Ville	membre titulaire	membre suppléant
Bruno PALUTEAU	Conseiller régional	membre suppléant	
Karfa DIALLO	Conseiller régional	membre suppléant	membre suppléant
Emilie DUTOYA	Conseillère régionale déléguée à la pêche maritime, pisciculture et conchyliculture	membre suppléant	
Geneviève BARAT	Conseillère régionale déléguée à la ruralité, aux circuits courts et à la feuille de route Alimentation	membre suppléant	
Eric SARGIACOMO	Conseiller régional	membre suppléant	
Emmanuel CHARRE	Conseiller régional	membre suppléant	
Nathalie COLLARD	Conseillère régionale	membre suppléant	

Sont membres invités à titre consultatif en tant que représentants du Conseil économique, social et environnemental régional :

- **Bernard DÉCHE**, conseiller - titulaire
- **Catherine ESTIENNE**, conseillère - suppléante



Pays et Quartiers de Nouvelle-Aquitaine

Ecosystème Darwin

87 quai de Queyries 33 100 Bordeaux

05 56 90 81 00 / contact@pqn-a.fr

Créé en 2002, PQN-A est un Groupement d'Intérêt Public. Il s'inscrit dans le Réseau National des Centres de Ressources Politique de la Ville (RNCRPV).

Pour en savoir plus sur nos actions en cours, les ressources de PQN-A, rendez-vous sur :

www.pqn-a.fr

Suivez PQN-A sur les réseaux sociaux :

-  [pays-et-quartiers-de-nouvelle-aquitaine-pqn-a](#)
-  [Pays et Quartiers de Nouvelle-Aquitaine](#)

